

## **LISTE DES ABREVIATIONS :**

ADEFI	: Action pour le Développement et le Financement des micro-entreprises
AECA	: Association d'Epargne et de Crédit Autogérée
APD	: Aide Publique au Développement
BOA	: Banque Of Africa
CECAM	: Caisse d'Epargne et de Crédit Agricole Mutuels
DSRP	: Document Stratégique pour la Réduction de la Pauvreté
EAM	: Entreprendre à Madagascar
FAO	: Food and Agriculture Organisation
FERT	: Formation pour l'Epanouissement et le Renouveau de la Terre
FIDA	: Fonds International pour le Développement Agricole
FMG	: Franc Malagasy
FOB	: Free On Board
GCV	: Grenier Commun Villageois
IMF	: Institution de Microfinance
INSTAT	: Institution Nationale de la Statistique
LVM	: Location Vente Mutuelle
MAEP	: Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
MAP	: Madagascar Action Plan
MCA	: Millenium Challenge Account
ONUDI	: Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel
OTIV	: Ombona Tahiry Ifampisamborana Vola
PAIQ	: Projet d'appui aux Initiatives des Quartiers
PAS	: Politique d'Ajustement Structurel
PED	: Pays en Développement
PIB	: Produit Intérieur Brut
PIP	: Programme d'Investissement Public
TIAVO	: Tahiry Ifamontjena amin'ny Vola
USD	: United State Dollar

## LEXIQUE DES MOTS CLES

**Agriculture** : C'est une activité économique consistant à produire des denrées alimentaires et certaines matières premières

**Crédit** : Acte de confiance se traduisant par un prêt en nature ou en espèces consenti en contre partie d'une promesse de remboursement dans un délai généralement convenu à l'avance. Il implique donc une réputation de solvabilité.

**Financement** : Désigne le mouvement qui se rapporte à l'argent. Autrement dit, on affecte en une activité des fonds ou de l'argent pour le faire tourner.

**Fonction régaliennne de l'Etat** : Elle consiste au fait que lorsque l'Etat s'en tient faire respecter les règles dans la société.

**Politique agricole** : Ensemble des actions délibérées adoptées en vue d'assurer une croissance de la production agricole nationale.

# **SOMMAIRE**

## **INTRODUCTION**

### **PARTIE I : LE FINANCEMENT DANS LE CADRE DU MONDE RURAL ET DU SECTEUR AGRICOLE.**

#### **CHAPITRE I : HISTORIQUE DES POLITIQUES DE FINANCEMENT RURAL ET AGRICOLE DANS LES PAYS EN DEVELOPPEMENT.**

- Section 1 Avant 1970 : Les politiques de crédit agricole
- Section 2 1970- 1980 : Du Crédit agricole aux marchés financiers ruraux.
- Section 3 1980- 1990 : Développement de la microfinance
- Section 4 A partir de 1993 : Le retour de l'Etat et des politiques publiques

#### **CHAPITRE II LE CONTEXTE DU MONDE RURAL DANS LES PED ET A MADAGASCAR**

- Section 1 Le monde rural dans les PED
- Section 2 Le contexte agricole malgache
- Section 3 Le contexte financier malgache

### **PARTIE II : LE CAS DU FINANCEMENT DU SECTEUR AGRICOLE MALGACHE**

#### **CHAPITRE I : LES BESOINS DE FINANCEMENT DU SECTEUR AGRICOLE**

- Section 01 Les problèmes des agriculteurs malgache
- Section 02 Les ressources de financement pour le secteur agricole

#### **CHAPITRE II : ANALYSE DE LA MODALITE DU FINANCEMENT DANS LE SECTEUR AGRICOLE**

- Section 01 Analyse des problèmes de financement
- Section 02 Suggestions

## **CONCLUSION**

## INTRODUCTION

Avec 70% de la population malgache qui vit de l'agriculture, la réduction de la pauvreté passe par le développement de ce secteur. Principal secteur de l'économie de Madagascar, elle contribue à environ 28% du PIB et à 43% des recettes d'exploitation et même les secteurs secondaire et tertiaire dépendent en partie de ce secteur.

La diversité écologique et les opportunités qu'offre la terre qui est encore très vaste à Madagascar constituent des atouts aux exploitations du secteur agricole. Malgré tout, la productivité reste très faible et les rendements des principales cultures n'ont pratiquement pas progressé depuis des années. Pourtant la modernisation et le développement d'une agriculture qui devrait produire de plus en plus pour satisfaire les besoins locaux ou pour l'exportation supposent des investissements croissants et des intrants qui devront être financés, en partie au moins, à crédit. La nécessité de financer ce secteur semble indiscutable d'où le choix du thème « Financement du secteur agricole à Madagascar ».

Le principal problème qu'on a traité dans ce mémoire c'est de savoir pourquoi est-il nécessaire de financer le secteur agricole malgache ? Comment était le financement de ce secteur pendant des années précédentes et comment devrait l'être ? Quel moyen de financement est adapté aux besoins des agriculteurs. Nous essayerons de répondre ces différentes questions dans ce présent mémoire et on va entamer dans la première partie le concept de financement dans le monde rural et dans le secteur agricole et dans la seconde, on va étudier le cas du financement du secteur Agricole malgache. Ceci étant le plan que nous avons suivi par la suite

**PARTIE I : LE FINANCEMENT DANS LE CADRE DU MONDE RURAL ET DU SECTEUR AGRICOLE.**

Si le processus de développement a été réussi pour les pays actuellement développés, la possibilité de s'évoluer s'offre aussi pour les pays en voie de développement. Comme la plupart des PED, Madagascar se concentre beaucoup plus au milieu rural où la majorité de sa population effectue leur principale activité génératrice de revenus : **l'agriculture**. Ce secteur reste encore à exploiter du fait de l'insuffisance des moyens pour le faire développer. Ce qui nous intéresse c'est de savoir : comment était le financement dans le secteur Agricole pour les pays en développement y compris Madagascar. Pour pouvoir répondre à cette question, on doit entamer différents chapitres. D'abord, on va étudier premièrement l'historique des politiques de financement rural et Agricole dans les PED ; ensuite on va présenter le monde rural dans les PED et enfin le contexte du Monde Rural Malgache.

**CHAPITRE I : HISTORIQUE DES POLITIQUES DE FINANCEMENT RURAL ET AGRICOLE DANS LES PAYS EN DEVELOPPEMENT.**

Vu sa responsabilité envers le développement du secteur agricole, l'Etat adopte une politique de financement de ce secteur pour une allocation efficace des ressources. Quatre grandes périodes peuvent être distinguées dans l'histoire contemporaine des politiques de financement rural dans les pays en développement.

**Section 1 Avant 1970 : Les politiques de crédit agricole**

De la fin de la seconde guerre mondiale à la décennie après les indépendances, les politiques de financement rural étaient inspirées par les théories économiques keynésiennes : elles reposaient sur une forte intervention de l'Etat et privilégiaient la fonction de « Crédit agricole ». Le sous-développement rural et agricole était analysé comme le résultat d'une incapacité des paysanneries pauvres à épargner et à investir ; le crédit était alors utilisé comme un « levier du développement nécessaire pour amorcer le cercle vertueux du développement et de l'investissement privé.

Le crédit public était considéré comme un outil nécessaire au changement technique, au financement de l'innovation et au développement de la production agricole. Il était aussi un moyen de réduire l'emprise des usuriers sur les économies rurales. Des taux d'intérêt faible, subventionnés,

devaient stimuler la demande de crédit des populations rurales ; l'utilisation des intrants, et appuyer le développement des exploitations agricoles pauvres. Pour renforcer son efficacité, le crédit était ciblé préférentiellement sur des productions agricoles d'exportation, sur des techniques d'intensification et sur l'équipement agricole.

L'effort de développement a été concentré à cette période sur la création des institutions de crédit sous des formes variées selon les contextes. Les banques agricoles et banque de développement vont être créées en Amérique Latine sur le modèle des Etats Unis, en Afrique francophone sur le modèle français. Des Unions de coopératives sont créées un peu partout dans les colonies. L'Organisation des Nations Unis pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) est très active dans le développement de réseaux coopératifs de Crédit à travers le monde. La Banque Mondiale estimera plus tard avoir engagé ; en quatre décennies, un porte feuille de 16 milliards USD dans des programmes de « Crédit Agricole »

## **Section 2 1970- 1980 : Du Crédit agricole aux marchés financiers ruraux.**

Les difficultés rencontrées sont attribuées aux rigidités induites par l'intervention de l'Etat dans le système financier. Ces évolutions s'inscrivent dans le contexte de changement macro-économique qui est amorcé au fil des années 70 et conduira à la libéralisation économique des années 80, avec le développement des PAS.

La théorie de la « répression financière caractérise les politiques de financement keynésiennes. Le contrôle de taux d'intérêt et leur maintien à un niveau artificiellement bas, les interventions de l'Etat entravant la liberté de mouvement du secteur financier, l'appui apporté par les banques publiques à des entreprises publiques défaillantes, limitent le fonctionnement du système financier et son efficacité. Ils contribuent à une faible mobilisation de l'épargne et à des prélèvements de l'Etat qui nuisent à l'investissement. Une libéralisation du système financier est préconisée à travers le concept d'approfondissement du système financier qui repose sur la levée des contraintes pesant sur le système financier, et sur le désengagement de l'Etat. Dans cette perspective, le rôle du système financier évolue radicalement : l'objectif n'est plus d'injecter du crédit dans une production agricole, mais de construire un marché financier rural qui permette un accès durable aux services financiers, en mettant en relation les agents disposants de ressources monétaires (épargnantes) avec ceux qui en ont besoin (les emprunteurs). L'objectif n'est plus de financer une production agricole mais de promouvoir des activités économiques diversifiées et de donner à des catégories de populations vulnérables mais à fort potentiel (les femmes, les jeunes...), les moyens de développement des activités génératrices de revenus et permettant l'accumulation.

Les difficultés rencontrées par les programmes de crédit agricole à cette période confortent cette critique théorique : les impayés sont importants, de nombreuses institutions de crédit agricole sont en difficultés, l'ensemble du système financier se relève fortement dépendant de l'aide extérieur. Par ailleurs, des agences du développement fortement impliquées dans le financement de l'agriculture engagent des bilans de leurs actions (FAO, 1975), qui mettent en évidence l'impact mitigé de ces programmes de crédit agricole. Les évaluations montrent que dans certains contextes les politiques de crédit agricole ont permis un accès élargi aux prêts de court terme au financement des investissements agricoles. Mais il apparaît que ces effets positifs ont plus largement bénéficié aux populations ayant déjà une assise économique favorable (paysans moyens et aisés). Plus généralement, l'importance des volumes de financement décaissés n'est pas corrélée avec une progression significative et systématique des productivités et les revenus agricoles. La capacité d'épargne des ménages ruraux n'a pas progressé et les cercles vertueux de l'investissement privé espérés restent virtuels. La subvention de l'économie agricole n'a pas eu l'effet d'entrainement escompté ni sur le développement de l'économie agricole, ni sur les activités économiques rurales. Le secteur informel que l'on voulait réduire reste très actif, alors que le système financier formel est faiblement développé. Il est aussi fortement dépendant des subventions extérieures et ces sont donc les épargnants et les contribuables qui paient le prix du développement agricole.

Les institutions créées pour diffuser le crédit dans les économies rurales s'avèrent faiblement efficaces : les capitaux mobilisés n'arrivent que partiellement aux exploitations agricoles, la gestion des institutions est peu rigoureuse, les taux de remboursement faibles et la faible attention portée à la mobilisation de l'épargne compromettent la viabilité de l'institution financière. Cependant, ces interrogations ne vont pas entamer dans un premier temps les stratégies des principaux bailleurs de fonds d'investir. La Banque mondiale, le FAO continueront à investir dans les projets de crédit agricole tout au long des années 70. De nouveaux acteurs vont même émerger dans ce champ : le FIDA développe ses investissements de crédit agricole à cette période, des ONG commencent à se développer dans ce domaine.

Ce n'est qu'au début des années 80 que les politiques de financement vont évoluer radicalement sous l'effet de la crise de l'endettement des pays en développement qui va s'amplifier et des déséquilibres financiers engendrés par la situation de déficit économique américaine.

Pour lever les difficultés, il est préconisé de supprimer toutes les contraintes limitant le développement des marchés financiers : déréglementation du secteur financier, suppression des subventions, pratique de taux d'intérêt réels permettant l'allocation optimale des ressources, la mobilisation de l'épargne rurale, le choix des opportunités les plus rentables.

Ces réformes se traduiront par des mesures de libéralisation : déréglementation du secteur financier, réforme ou fermeture des banques de développements, politique du taux d'intérêt élevés pour favoriser la mobilisation de l'épargne.

En Afrique francophone, cette libéralisation va se traduire par une restructuration et un assainissement du secteur bancaire (privatisation, liquidation ou restructuration des banques publiques, rationalisation des politiques de taux d'intérêt, intégration financière régionale...), par la mise en place d'une nouvelle réglementation et par l'émergence d'innovations institutionnelles en matière de financement décentralisé.

### **Section 3 1980- 1990 : Développement de la microfinance**

La microfinance se développe pendant une longue première phase « expérimentale » sans grande intervention des Etats, mais avec le soutien progressif des bailleurs de fonds du Nord. Les Etats se limitent à accepter ou non les projets de développement comprenant une intervention de financement, en y associant éventuellement les banques publiques quand elles existaient encore.

Au début des années 90, les innovations de la microfinance commencent à faire leurs preuves, et les premiers succès conduisent à un engouement planétaire pour ce nouvel « outil de lutte contre la pauvreté et de promotion de l'initiative privée ». En Afrique de l'Ouest par exemple, le secteur connaît une forte croissance à partir de 1992. L'accent est mis sur la portée des organisations de microfinance (croissance de portefeuilles de crédit en volume, croissance du nombre de bénéficiaire, extension géographique des réseaux...), l'hypothèse qui prévaut est celle d'un marché largement extensible, ouvert à qui veut y rentrer. Le fort développement du secteur suscite des vocations au sein des opérateurs généralistes et de nombreuses ONG développent des activités de microfinance, avec des degrés variés de professionnalisme.

Ce développement est opéré dans un contexte d'absence presque complète de régulation par les Etats. Les lois réglementant la microfinance n'existent pas encore, l'information détenue par les Etats sur le développement du secteur est ténue, les dispositifs et outils de suivi sont quasi inexistant ou au mieux fragmentés entre les différents opérateurs, les opérations sur le terrain ne sont coordonnées ni par les Etats, ni par les bailleurs de fonds. On assiste à un emballage du secteur dans une logique marchande, qu'aucun garde-fou ne vient régler.

Il en résulte dans de nombreuses zones de « Concurrence sauvage » entre les organisations de microfinance qui aura rapidement des résultats très dommageables. La stratégie de conquête de parts de marchés conduit les organisations à concentrer leurs efforts sur cet objectif, au détriment du

suivi et du contrôle de l'existant. On assiste localement à des guerres de taux d'intérêt, à qui offrira le taux le plus faible pour détourner la clientèle des concurrents. Par calcul opportuniste ou par inconscience du processus d'endettement à l'œuvre, les utilisateurs du Crédit se mettent à pratiquer l'emprunt à l'un pour rembourser l'autre, les impayés augmentent très rapidement dans de nombreuses organisations de microfinance et avec eux les coûts de transaction liés à leur recouvrement. Cette période de « Concurrence sauvage » a été très dommageable pour le secteur, entraînant des crises au sein de nombreuses organisations de microfinance, la faillite et la fermeture de certaine d'entre elles et une situation d'endettement des ménages qui pèsera sur le développement économique.

#### **Section 4 A partir de 1993 : Le retour de l'Etat et des politiques publiques**

Le développement de l'épargne au sein de la microfinance, les situations de crise qui se multiplient dans le secteur, ont conduit les Etats à prendre un rôle plus actif.

C'est d'abord dans leur rôle régulien que les Etats ont été sollicités : mise en place du cadre juridique, contrôle, sanction. A la fin des années 90, les Etats vont se doter progressivement de véritables politiques de microfinance englobant le financement rural. Ainsi, les premières initiatives de politiques sectorielles se sont structurées en Afrique de l'Ouest et à Madagascar avec la préparation des Stratégies Nationales de Microfinance.

## CHAPITRE II      LE CONTEXTE DU MONDE RURAL DANS LES PED ET A MADAGASCAR

Les zones rurales procurent des ressources importantes pour le développement d'un pays, à savoir les terres et les mains d'œuvres mais elles sont souvent mal exploitées. Par rapport aux pays développés, les PED ont un avantage d'exploiter le monde rural.

A Madagascar, 80% de la population totale se trouvent dans le milieu rural dont la majorité fait l'agriculture comme une activité principale. Ainsi, le financement de ce secteur s'avère indispensable pour échapper à la pauvreté dans le milieu rural. Après avoir étudié le contexte du monde rural dans les PED, on va présenter le contexte agricole ainsi que le contexte financier malgache.

### Section 1      Le monde rural dans les PED

Contrairement aux pays industrialisés, les PED ont intérêt à exploiter les richesses que peut offrir le secteur rural puisque c'est le secteur dans lequel ils ont plus d'atouts. Les PED n'arrivent pas à augmenter leur activité agricole, ils sont privés de ressources nouvelles et même celles dont ils disposent sont utilisées au profit des autres secteurs. De ce fait, ils ont du mal à augmenter leur production alimentaire donc ils n'ont pas la possibilité d'en exporter.

Puisque dans le secteur agricole, les fonds alloués sont prévus pour une longue période, donc il n'y a pas beaucoup d'investisseurs que ce soit privés ou publics qui sont incités à investir dans ce secteur. En plus, il faut une importante somme pour l'investissement car il y a encore un manque d'infrastructure qui nécessite beaucoup de capital.

Les facteurs de production coûtent très chers dans les PED que dans les pays développés alors que ce sont eux qui ont besoin le plus car les matières premières utilisées ne sont pas disponibles sur place. Les PED n'ont que la main d'œuvre comme ressource abondante or ils ne savent pas les utiliser pour avoir le maximum de profit, le mode de production appliqué est encore de forme traditionnelle à faible productivité. La production faite par un millier de mains d'œuvres en une heure dans les PED équivaut à la production que peut faire une machine en une heure dans les pays qui utilisent la haute technologie. L'agriculture, même si elle représente une plus grande partie de l'activité économique totale des PED, elle ne contribue pas par elle-même, à ses propres besoins en capitaux puisqu'il n'y a pas des règles et conditions qui peuvent freiner la sortie de toute forme de capital de ce secteur.

Les épargnes des PED sont orientées vers les secteurs urbains, ce qui ralentit le développement rural. Les banques commerciales ont concentré leurs efforts dans les secteurs caractérisés par une forte rentabilité à court terme. Le développement rural dépend aussi du développement des autres secteurs comme la commercialisation dont le rôle dans le développement agricole est d'élargir les débouchés intérieurs et extérieurs, et d'encourager ainsi l'agriculteur à produire plus. Elle implique l'appui en facteur de production. Dans les PED, les systèmes de commercialisation, entre les mains de petits exploitants, qui compte faire le maximum de profit grâce à des méthodes de fixation de prix et de rétention de produits destinés à amplifier les fluctuations saisonnières de prix, sont incapables d'assurer un plus grand approvisionnement en denrée de la population croissante.

## Section 2 Le contexte agricole malgache

Le secteur agricole malgache regroupe 62% de la population active du pays. Etant donné que la majorité de la population malgache se trouvent dans le secteur primaire, l'agriculture est le moteur de développement du pays. Quelque soit sa place dans l'économie nationale, ce secteur a des potentialités malgré les contraintes qu'il doit surmonter.

### Paragraphe 01 Les potentialités de l'agriculture malgache.

Dans le cas de Madagascar, deux dynamismes sont aperçus tels que : dynamisme physique et dynamisme économique.

#### 1. Dynamisme physique

##### ☞ Population active :

La population malgache est une population jeune dont l'âge moyen est de 24 ans et presque la majorité de population active.

**Tableau 01 Répartition par âge et par province de la population malgache.**

En pourcentage	Antsiranana	Antananarivo	Toamasina	Fianarantsoa	Toliary	Mahajanga	Total
<b>00 à 24 ans</b>	64	65	65	67	62	65	<b>65</b>
<b>25 à 65 ans</b>	34	33	31	32	36	34	<b>33</b>
<b>Plus de 65 ans</b>	02	09	04	0,4	02	2	<b>2</b>

Source : Investir à Madagascar, ministère de l'industrialisation et de l'artisanat, 2001.

Ce tableau nous montre que le pourcentage de la population moins de 24 ans est plus élevé par rapport aux autres catégories d'âges, en moyenne 65%.

**Tableau 02 Effectif de la population rurale**

FARITANY	1998	1999	2000	2001
ANTANANARIVO	2 856 000	2 941 000	3 029 520	3 120 200
FIANARANTSOA	2 625 000	2 703 270	2 783 870	2 868 670
TOAMASINA	1 723 000	1 774 490	1 827 520	1 880 340
MAHAJANGA	1 264 000	1 302 120	1 341 390	1 381 840
TOLIARY	1 641 000	1 690 450	1 741 390	1 793 870
ANTSIRANANA	899 000	925 770	953 340	981 730
MADAGASIKARA	11 008 000	11 337 580	11 677 030	<b>12 026 650</b>

*Source : Service de la statistique et d'information géographique (Directeur d'étude, planification et suivi d'évaluation), 2002*

D'après ce tableau, la population rurale compte 77,40% de la population totale car par exemple en 2000, la population totale de Madagascar compte 15 085 000.

#### ☞ Large superficie exploitable

La superficie de Madagascar est de 586 848 km<sup>2</sup>, qui répartie en six (06) provinces, 1381 communes et 22 régions. Cette superficie est très large pour la population car c'est il n'y a que 25,71 habitants dans le km<sup>2</sup> en moyenne.

**Tableau 03 Repère démographique**

FARITANY	Superficie km <sup>2</sup>	Population 2000	Densité hab. /km <sup>2</sup>	Nombre commune
ANTANANARIVO	58 283	4 450 000	76,35	261
ANTSIRANANA	43 046	1 156 000	26,85	130
FIANARANTSOA	102 173	3 255 000	31,86	350
MAHAJANGA	150 023	1 683 000	11,22	202
TOAMASINA	71 918	2 512 000	34,93	197
TOLIARY	161 405	2 166 000	13,42	241
<b>MADAGASIKARA</b>	<b>586 848</b>	<b>15 085 000</b>	<b>25,71</b>	<b>1381</b>

*Source : INSTAT, journée Africaine de la statistique 2000*

### ☞ **Les ressources en eau**

De part, son climat et son relief, Madagascar montre une très grande hétérogénéité dans la répartition et potentielle de ses ressources hydrauliques. Il existe ainsi des régions qui disposent de ressources largement excédentaires à leur besoin. Ceci étant la potentialité en eau de Madagascar.

Les ressources en eau peuvent être classées en eaux de surface et en eaux souterraines. Les premières comprennent les fleuves, les rivières et les lacs ; les secondes sont constituées de besoin sédimentaire de l'extrême sud, de Tuléar, de Morondava, Mahajanga, de côte Est et d'Antsiranana.

### ☞ **Hétérogénéité de climat et de relief**

Le relief varie du Sud au Nord, d'Est à l'Ouest. On y trouve des plaines, de plateau, de montagne rocheuse, de bassin, des cuvettes et des vieilles montagnes.

Le climat du Nord est pluvial et chaud, au centre, froid en hiver et pluvial en été, la partie Est pleut presque toute l'année et la partie Sud et Sud-ouest est très chaud et on y trouve rarement de pluie.

Cette hétérogénéité de relief et de climat entraîne une hétérogénéité de l'agriculture :

La zone en abondance d'eau et de pluie pratique deux sortes de cultures : soit la riziculture, le riz est la base de nourriture Malgache ; soit de culture traditionnelle de rente comme :

- La vanille qui se trouve au Nord-Est du pays, sur le triangle d'Andapa, Sambava, Antalaha.
- Café arabica, localité dans la haute terre centrale ; café robusta, qui se cultive dans le Nord et dans les zones littorales spécialisées (Toamasina, Maroantsetra, Vatomandry...)
- Girofle, dans la province de Mahajanga, Toamasina.
- Poivre, sur la côte Est, Nord et Nord-Est.
- Litchi, provient de la région Antsinanana, Analanjorofo
- Cacao, au Nord de l'île.

Dans la zone, où la pluie est peu abondante se spécialise le tabac, de coton et le canne à sucre. L'arachide, l'haricot, le manioc, la patate, pomme de terre se trouvent presque dans toute l'île.

## **2. Dynamisme économique**

Principal secteur de l'économie de Madagascar, l'agriculture nous aide pour qu'il n'y ait pas trop de fuite de devise comme certains pays dépendent de l'extérieur sur le plan alimentaire. Il contribue une part importante au niveau du Produit Intérieur Brut et aux recettes d'exportation.

### ☞ Le Produit Intérieur Brut (PIB)

Le PIB sert à mesurer la production nationale c'est-à-dire l'ensemble des biens et services produits au cours d'une période donnée. C'est un indicateur qui permet d'apprécier le niveau de vie de la population d'un pays dans son ensemble en une année donnée.

Pour analyser les apports du secteur agricole dans le développement du pays, on analysera le poids du secteur primaire dans la richesse produite par le pays. Il est à noter que le secteur primaire englobe l'agriculture, la pêche, l'élevage et la sylviculture.

**Tableau 04 Poids des secteurs dans le PIB**

Secteur d'Activité (en%)			
Année	Primaire	Secondaire	Tertiaire
2000	31.80	12.50	48.90
2001	25.70	13.50	53.80
2002	29.80	09.70	51.30
2003	26.80	09.50	51.60
2004	26.50	09.40	53.10
2005	25.60	09.00	55.50

*Source : Direction des Synthèses Economiques, INSTAT « Provisoire », 2005*

Le secteur constitue en moyenne 28,33% du PIB. C'était en l'an 2000 que ce secteur a apporté le plus de point au PIB. Dans le secteur primaire, l'agriculture présente 29,8% du PIB et apporte le ¾ de la valeur ajouté du secteur. La production agricole couvre la 33% de la richesse nationale, donc a un rôle moteur dans le développement dont les objectifs essentiels restent une autosuffisance alimentaire et développement de culture d'exportation qui est une source de revenue extérieur pour le pays :

### ☞ Les exportations

Les exportations constituent des recettes pour l'Etat outre les impôts et celles des douanes. Elles permettent aussi de réduire les dépenses externes du pays par rapport à certains biens.

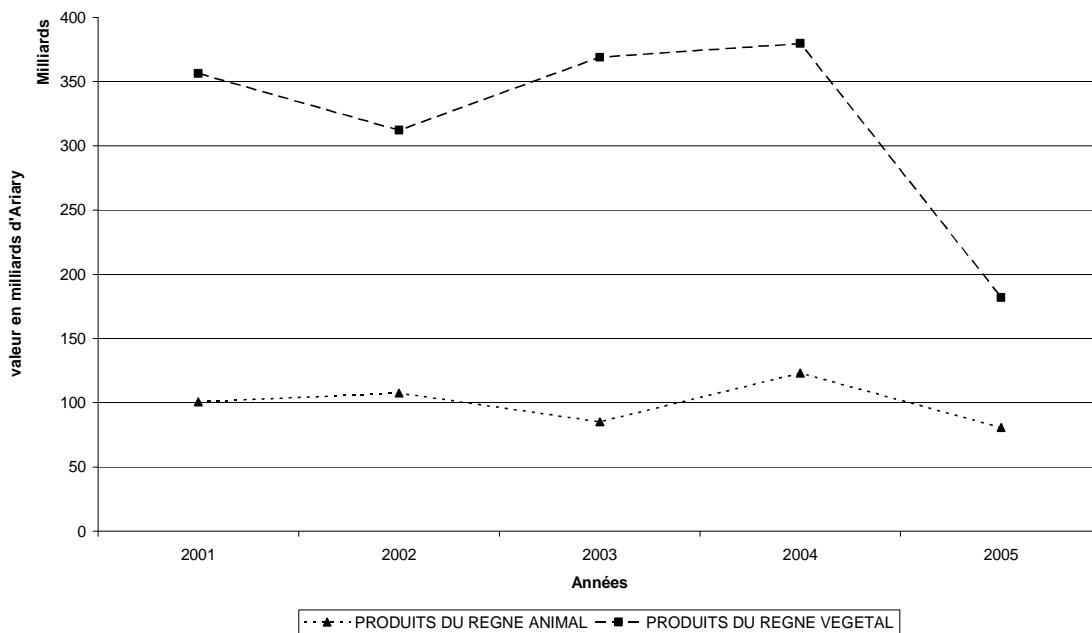
Madagascar exporte différents produits à l'extérieur, ce qui nous intéresse ici ce sont ceux du règne animal et règne végétal qui appartiennent au secteur agricole.

**Tableau 05 Commerce spécial d'exportation enregistré par Madagascar. (Valeur FOB)<sup>1</sup>**

	2001	2002	2003	2004	2005
Produits du règne animal	100 786 561 501	107 605 767 704	85 076 751 646	123 198 806 575	80 635 503 311
Produits du règne végétal	356 259 544 520	312 091 272 124	369 063 646 383	379 702 129 214	181 903 052 343
Corps gras et cires	199 821 616	219 863 274	87 452 003	400 016 484	429 218 139
Produits des industries alimentaires	9 509 445 899	1 310 430 579	4 725 657 290	16 804 411 753	8 347 775 279
Tabacs	140 203 280	46 900 770	50 956 902	935 097 794	209 707 674
Produits minéraux	34 741 985 446	38 277 579 147	56 947 152 299	68 843 414 984	58 350 163 516
Produits des industries chimiques et para chimiques	15 370 141 401	16 267 195 425	12 284 571 328	18 727 748 650	21 784 496 924
Cuir et peaux	6 636 335 264	4 210 487 074	4 765 802 062	9 555 405 847	7 572 995 273
Bois	19 430 669 428	16 083 652 217	11 421 671 366	28 995 279 739	84 835 447 736
Matières textiles	36 114 095 512	30 920 459 234	23 117 575 212	36 571 662 401	19 089 563 509
Autres produits	63 309 689 035	36 674 588 657	35 468 593 329	149 259 857 408	154 327 938 528
ENSEMBLE	<b>642 498 492 902</b>	<b>563 708 196 204</b>	<b>603 009 829 820</b>	<b>832 993 830 850</b>	<b>617 485 862 232</b>

Source: Direction des Synthèses Economiques – INSTAT 2005

En moyenne, les produits du règne animal font entrer des recettes de l'ordre de Ar.90 460 678 138 et pour le règne végétal, ces produits font entrer Ar.319 803 928 900.<sup>2</sup>

**Graphe 01 Evolution des exportations des produits agricoles de 2001 à 2005**

Source: Direction des Synthèses Economiques – INSTAT 2005

<sup>1</sup> Free On Board : valeur des exportations à la frontière du pays importateur.

<sup>2</sup> INSTAT, 2005

Il est à noter que ce sont les exportations des produits de règne végétal qui rapportent le plus au pays. En comparaison avec les autres produits exportés par Madagascar, les produits agricoles tiennent un rôle important du fait des recettes que le pays gagne grâce à leur exportation. Ainsi, le secteur agricole contribue au développement économique du pays quand on se réfère aux valeurs des exportations de ces produits.

## **Paragraphe 02      Faiblesse de l'agriculture Malgache**

L'abondance de terre, de la population active ne suffit pas au développement du secteur agricole. Pour qu'il y ait développement, il faut que la population active avoir du moyen (terre, capital, semence, engrais et technique moderne). Le problème de développement de ce secteur repose sur le moyen de production et la pauvreté rurale.

### **1. Le moyen de production**

La courbe de production est fonction de combinaison de facteur de production :

$$Y = f(L, K, \text{terre})$$

L indique les ressources humaines et K le capital.

Or, la qualité et la quantité de ce moyen sont médiocres dans la société paysanne de notre pays. Le problème s'existe entre la potentialité du sol et la densité de la population, la rareté du capital, problème du travail, les techniques culturales et les technologies.

#### **☞ La potentialité du sol et la densité de la population**

La fertilité du sol est très inégale mais leur variété et les possibilités d'amendement excluent la terre comme facteur limitant leur production. Madagascar au contraire, la potentialité reste sous-exploitée et constitue un facteur favorable du développement agricole. La distribution de la population est déséquilibrée, les régions à potentialité moins élevées sont les plus peuplées alors qu'une marge d'expansion de la surface cultivée existe dans les régions à haute potentialité qui sont moins peuplées. Les problèmes de potentialités de la terre se posent selon les régions et le type des sols. Chaque paysanne dispose de partielle à vocation culturale différente. La surface cultivée ne dépasse pas l'accroissement démographique. Donc, le produit brut restera faible.

En milieu rural, les petits exploitants sont toujours désavantageux parce qu'ils ne possèdent que des terres peu fertiles. Les agriculteurs sont peu enclins à consentir des efforts (améliorer leurs

techniques agricoles, développer un système productif économique, adopter des mesures de protection des sols) s'ils n'ont pas une garantie à long terme sur les terres qu'ils occupent.

#### ☞ **La rareté de capital**

L'inexistence des capitaux circulant a des répercussions sur l'ensemble des conditions techniques de la production. Le niveau de capital engagé dans l'exploitation est extrêmement bas. Le capital financier introduit dans l'exploitation agricole a toujours été faible. L'achat des outils agricoles pose de problème aux paysans en absence des crédits. Les investissements dans ce secteur restent extrêmement faibles et il reçoit moins de 15% des concours bancaires à l'économie, dont ¼ seulement est consacré à la production (contre ¾ à la commercialisation)

Ceci est dû par l'insécurité paysanne, de la rentabilité et de garantie de remboursement. C'est pourquoi, le paysan est lié à l'angady. Les moyens de transport sont rares, pirogue ou portage à dos d'homme est très fréquent. San capital, le paysan ne peut disposer ni des matériels minimaux, ni de semences améliorées, ni des animaux de bonne race.

#### ☞ **Le problème de travail**

En s'appuyant sur l'idée que le travail est un déterminant de résultat économique et du progrès, les critiques à l'égard de pays en développement sont sérieuses. Il faut placer dans un cadre régional et prendre en compte les conditions physiques et psychologiques. Car Madagascar se trouve dans la zone tropicale où la température est plus élevée, l'horaire de travail disponible se situe tôt le matin ou en fin de journée. Donc le temps de travail est limité.

#### ☞ **Les techniques culturales et les technologies**

Les techniques culturales appliquées sont les méthodes de productions traditionnelles. On utilise encore des engrains organiques qui ne sont pas rentables par rapports aux engrains chimiques. Ces derniers ne peuvent pas encore se faire à l'intérieur du pays à cause de l'inexistence de moyen financier, les engrains chimiques sont importés et sont plus chers. La nouvelle technologie agricole n'est utilisée que par les paysans privilégiés. Tandis que les autres sont victimes de l'insuffisance alimentaire et d'entretien sanitaire et n'utilisent que leur force de travail pour augmenter leur production. En plus, il y a la faible utilisation d'intrant agricole, faible dynamisme de la vulgarisation de nouvelle technique agricole, et la manque d'irrigation mal exploitée.

## 2. La pauvreté en milieu rural

La société paysanne pauvre ne dégage aucun surplus, ils ont l'habitude de ne produire que ce qu'ils ont besoin pour se nourrir et pour s'acquitter de leur dette éventuelle. Le seuil de pauvreté monétaire à Madagascar est évalué à **Ar.197 720** par an, par individu en 2001. Le taux détermine la proportion des gens qui vivent en dessous du seuil de la pauvreté qui est estimé à 69.60% en 2001.

La pauvreté rurale se manifeste sous différentes formes :

### ➤ La faiblesse de revenu :

Elle est accentuée dans le milieu rural. A Madagascar, environ 90% des pauvres travaillent dans l'agriculture. Les plus riches travaillent dans le commerce, l'administration et le transport. En général, la catégorie socio-économique du chef de ménage détermine le niveau des dépenses du ménagé donc sa situation vis-à-vis de la pauvreté monétaire. Le salarié rural gagne la moitié de ce que touchent ceux du capital.

### ➤ La malnutrition :

Compte tenu du montant mensuel, plusieurs ruraux ne peuvent pas acheter même 1kg de riz par jour. Par conséquent, beaucoup des paysans souffrent de la malnutrition ; ils devraient alors vendre la plupart de leur production pour satisfaire les autres besoins indispensables.

### ➤ Niveau d'instruction très bas :

En 2001, près de la moitié de la population est analphabète : 41% à 48% issus du milieu rural. Cette faible scolarisation est due à plusieurs facteurs. La pauvreté fait que la population ne peut pas faire face au coût de la scolarisation (écolage, fourniture scolaire, etc.). Dans le milieu rural, la participation des enfants à l'exploitation agricole leur empêche de suivre régulièrement l'année scolaire.

### ➤ Faible niveau de santé

Seulement 2.40% de leurs dépenses sont consacrés à la santé alors que la population rurale est la première cible des maladies à cause de leur situation de malnutrition. La manque de personnel médical en milieu rural aggrave cette situation.

### ➤ L'accès en eau potable

L'accès en eau potable a une liaison avec la faculté en irrigation. L'eau est encore un facteur important et indispensable dans l'exploitation agricole.

## Section 3 Le contexte financier malgache

Madagascar est un pays où la libre concurrence règne sur le plan financier. L'implantation des banques et des institutions financières est libre chez nous.

### Paragraphe 01 Le secteur financier formel

Après avoir entièrement étatisé en 1975 sous la forme des trois banques publiques, le secteur financier malgache a été progressivement libéralisé à partir de 1990 (voir annexe). Une nouvelle loi bancaire a été promulguée au début de 1996, suivi d'une loi sur les Institutions Financières Mutualistes.

#### 1. Les banques

Les banques publiques ont été privatisées et des nouvelles banques privées ont été ouvertes. Les services bancaires ne sont accessibles que dans les villes. Le secteur bancaire reste essentiellement tourné vers les entreprises et moins de 10% des ménages disposent d'un compte dans une banque.

Pour les petits agriculteurs, les services bancaires sont à peu près inaccessibles, ils impliquent des coûts de transaction dissuasifs (déplacement, formalités, garanties formelles, délais,...)

#### 2. Les institutions financières Mutualistes et non Mutualistes

La politique de l'Etat sur la libéralisation du secteur financier a pour but de rapprocher les paysans des institutions de Crédit et financière. On incite les agriculteurs de faire de crédit pour mieux produire.

Les institutions financières mutualistes comptent quatre : CECAM, OTIV, AELA/TIAVO, ADEFI

Les institutions financières non mutualistes sont six : APM, SIPEM, VOLA MAHASOA, EAM, PAIQ, ACCT/ONUDI

L’implantation de ces institutions auprès des paysans ou dans le lieu d’exploitation fait diminuer les risques d’être attaquée sur la route, entre la lace urbaine où se trouve les grandes banques et le village où habite les petits exploiteurs.

## **Paragraphe 02      Les marchés financiers ruraux dominés par des prêteurs informels**

Moins de 2% des agriculteurs accèdent à des services financiers formels tandis que plus de 1/3 des ménages ruraux seraient endettés auprès des prêteurs traditionnels et des commerçants qui deviennent des intermédiaires financiers entre les banques et les agriculteurs, à des taux usuraires.

### **1. Les prêteurs traditionnels**

Un grand nombre de paysans malgache ont recours à l’endettement pour survivre dans le cas d’une mauvaise récolte, d’une maladie ou des frais de sépulture qui peuvent précipiter une famille de petit paysan dans une impasse financière.

Pour se sauver, ils n’ont pas d’autre solution que de supplier un parent, un voisin, un commerçant ou un propriétaire de leur avancer la somme d’argent nécessaire pour faire face à l’adversité. Les modalités du prêt varient fortement en fonction des relations sociales réciproques du prêteur et de l’emprunteur : liens de parenté ou d’entraide, dépendance commerciale ou foncière, etc.

Le prêt peut être octroyé en argent ou en nature (en paddy les plus souvent) se pourra être remboursé en argent ou en paddy. Les taux d’intérêts augmentent avec le degré de parenté ou avec la distance sociale : si un père peut consentir un prêt sans intérêt à son fils, le prêt entre parents éloignés portera un intérêt variable selon le montant, la durée et le lien de parenté. Le prêt obtenu par un petit paysan auprès d’un commerçant pourra être octroyé à des conditions plus lourdes encore. De même, les garanties exigées par le prêteur varient considérablement : inexistantes ou tacites à l’intérieur d’une même famille ; elles seront constituées par des animaux ou des biens d’équipement à chaque fois que ce sera possible quand il s’agit de prêts entre pairs (agriculteurs voisins liés entre eux par des relations d’entraide). La réalisation éventuelle de la garantie consistera en une vente « payé d’avance » à un prix le plus souvent défavorable pour le vendeur, si celui-ci ne s’est pas dessaisi de son bien entre temps. En fait, le prêt permet alors de différer la vente du bien mis en garantie, le temps nécessaire pour en trouver un prix convenable.

Quand l’infirmité de l’emprunteur est telle qu’il ne dispose plus d’aucun bien en mettre en gage, le prêt peut encore lui être accordé s’il accepte d’hypothéquer sa prochaine récolte (vente sur pied) ou une parcelle de terre. Dans ce dernier cas, s’il n’est pas remboursé, le prêteur pourra

conserver l'usage de la terre et se rembourser avec les récoltes suivantes, voire se l'approprier définitivement, sans autre formalité que de faire constater la transaction par le Fokonolona. C'est ainsi que le prêt informel peut favoriser le développement du métayage et la concertation foncière.

On peut estimer le nombre de familles paysannes ainsi endettées à très court terme et à des taux élevés (100 à 400%) compris entre 200 000 et 500 000 ; le total des engagements pourrait s'établir entre 200 et 400 milliards de Fmg par an (valeur 1998)<sup>3</sup>. D'une manière générale, il s'agit de financer la survie plus que la production.

Le recours à ces prêts informels s'inscrit dans un ensemble plus large de relations sociales. C'est un phénomène complexe, englobant de multiples fonctions. Les prêteurs entretiennent un vaste réseau de clients qui leurs sont débiteurs des services les plus divers : prêt d'animaux pour le piétonné des rizières ou le labour, avance de semences, prêts alimentaires à la soudure, commercialisation des produits de la récolte à un prix préférentiel, aide et dons lors de décès ou d'autres événement familiaux.

## 2. Les commerçants

C'est à la saison des récoltes que s'effectue la majorité des échanges en milieu rural. Une part importante de ces échanges est faiblement monétarisée : hebdomadairement, les paysans apportent sur les marchés la quantité de produits (paddy, riz, maïs...) nécessaire à échanger pour obtenir en contrepartie les produits manufacturés dont ils ont besoin (huile, savon, tissu...). Ils arrivent et repartent sans argent en poche, même s'ils ont détenu un peu de monnaie entre l'instant de leur vente et celui de leurs achats. Néanmoins, l'intensité plus forte des échanges à cette saison nécessite qu'une plus grande quantité de monnaie soit en circulation. Celle-ci est fournie, très en amont des marchés ruraux, par les prêts que les banques commerciales consentent aux grossistes et surtout aux négociants de produits agricoles (grands collecteurs).

Les négociants obtiennent en effet l'essentiel de leur concours bancaires sous forme d'avance sur nantissement de stocks. Les principales banques commerciales financent ainsi quelques centaines de grands négociants. Ceux-ci à leur tour, sous-distribuent cette liquidité saisonnière à leur propre réseau de collecteurs qui travaillent soit avec leurs propres moyens, soit avec des agents régroupateurs. Ces derniers parcourent la campagne, pour remplir sacs et charrettes et regrouper les produits sur les marchés secondaires où viendra les enlever le camion du patron.

Chacun de ces agents cherche à s'assurer de la fidélité de son réseau d'approvisionnement. Pour ce faire, un des moyens privilégiés consiste à octroyer des facilités de trésorerie aux agents des

<sup>3</sup> Enquête de RAKOTONDRAMANITRA, 1991

échelons inférieurs, sous forme d'avance sur produit à livrer. En bout de chaîne, le producteur peut ainsi percevoir des avances sur sa récolte jusqu'à deux ou trois mois avant la livraison. La fixation du prix, au moment de l'octroi, lui est d'autant plus défavorable que la durée de l'avance est longue. Les taux d'intérêts appliqués sur ce type de crédit peuvent être estimés compris entre 10 à 20% par mois.

A partir des informations bancaires, on peut estimer que le montant des engagements du secteur bancaire sous-distribués de manière informelle dans l'ensemble des filières agricoles s'établit entre 150 et 200 milliards de Fmg (valeur 1998)<sup>4</sup>

---

<sup>4</sup> INSTAT, 1999

**PARTIE II : LE CAS DU FINANCEMENT DU SECTEUR AGRICOLE MALGACHE**

Face à la pauvreté de notre pays, le problème se pose dans tout le secteur d'activité : primaire, secondaire et tertiaire. Notre étude est basée sur le secteur agricole en particulier, à Madagascar. Ce secteur est actuellement souffert du problème de financement qui lui empêche de se développer. Pourquoi est-il nécessaire de financer le secteur agricole Malgache et comment doit-on faire pour avoir une meilleure efficacité au financement. Telles sont les principales questions qu'on essaiera de résoudre dans cette deuxième partie.

**CHAPITRE I : LES BESOINS DE FINANCEMENT DU SECTEUR AGRICOLE**

La récession de l'agriculture est le premier facteur de la pauvreté dans le milieu rural. Elle aggrave encore la situation du fait du cercle vicieux de la pauvreté. Pourtant, la productivité reste très faible et les rendements des principales cultures n'ont pas progressé depuis long temps. Pour pouvoir briser ce cercle vicieux de la pauvreté dans le milieu rural, il faut des investissements croissants dans le secteur agricole. Après avoir déterminé les différents problèmes rencontrés par les agriculteurs malgaches, on va voir les moyens pour financer le secteur agricole.

**Section 01 Les problèmes des agriculteurs malgache**

Beaucoup sont les problèmes qui empêchent le développement et la modernisation de l'agriculture. Parmi eux, il y a le problème des intrants et de la technologie, le problème de l'infrastructure, le problème foncier et le problème d'accès au financement.

**Paragraphe 01 Le problème des intrants et de technologie**

Les utilisations des méthodes de production traditionnelle sont encore dominante dans les exploitations agricoles à Madagascar. Cette situation s'identifie par le problème d'accès aux intrants c'est-à-dire la possibilité d'acquérir les moyens de production plus appropriés comme les semences sélectionnées, les engrains minéraux, des matériaux sophistiqués.

## 1. Les intrants

Concernant les intrants, ceux-ci concernent les matières indispensables aux exploitations de l'agriculture. Les semences, les engrains sont des matières dont leur insuffisance et leur incapacité auront une grande influence dans l'exploitation.

Le secteur agricole malgache est encore caractérisé par l'utilisation des engrais organiques et des semences non sélectionnées. En effet, les engrais organiques sont encore plus utilisés alors qu'ils ne sont pas rentables par rapport aux engrais minéraux. Ces derniers ne peuvent pas encore se faire à l'intérieur du pays donc ils sont importés et plus chers. Cela induit une faiblesse de rendement pour presque toute l'agriculture.

## 2. Les matériels et les technologies.

Plusieurs agriculteurs n'utilisent que leur force physique pour augmenter la production. Un des facteurs limitant le développement est les matériels employés pour l'exploitation. Le plus courant utilisé par les paysans est l'angady ; il est très polyvalent : son premier usage est le labour mais il sert aussi aux désherbages et aux creusements. Comme nous le savoird déjà, ce matériel demande beaucoup de temps et implique une condition de travail pénible.

Le problème se pose non seulement à l'insuffisance des matériels utilisés mais aussi à la mauvaise qualité de ces matériels. Faute d'épargne et d'investissement, les paysans n'arrivent pas à renouveler leurs outils et améliorer ses capacités productives. Par exemples, les bœufs sont de matériel animal que les agriculteurs utilisent plus souvent mais au moment que ceux-ci sont vieilles, ils ne parviennent pas à acheter de nouveau bœuf plus productif ; ils sont alors à une barrière non franchissable qui les limite dans leur activité.

L'acquisition des matériels modernes comme les tracteurs, moissonneuse-batteuse est impossible pour les paysans car ces matériels sont très chers et aussi leur utilisation semble difficile donc les paysans ont besoin de formation pour arriver à les utiliser.

Concernant ces matériels modernes, les paysans n'ont pas l'accès à leur utilisation car ça demande de l'argent et du temps. En effet, la maîtrise de la nouvelle technologie doit se faire avec des techniciens compétent qui donnent des formations alors qu'elles ne sont pas gratuites. En plus, si les agriculteurs veulent avoir ces formations, ils doivent se déplacer vers les villes en cherchant des centres de formation car celle-là ne voit pas sur place. Par conséquent, il est difficile pour les paysans d'accéder à la nouvelle technologie, elle est réservée aux paysans privilégiés.

**Paragraphe 02      Problème d'infrastructure**

Le problème d'infrastructure est aussi un obstacle au développement du secteur agricole car il empêche l'initiative des producteurs à améliorer leur production.

**1. Infrastructure routier**

Plusieurs régions productrices sont encore enclavées par conséquent les paysans ont de difficulté pendant la période de récolte pour faire sortir leurs produits. A part ça, ils pratiquent le portage sur la tête, c'est avec ce moyen qu'ils transfèrent leur production lors des récoltes. Or cela demande une force considérable de la part du porteur qui n'est autre que le paysan.

Les paysans ne peuvent pas opérer directement en tant que commerçant car ils n'ont pas le moyen de transporter directement les produits sur le marché afin qu'ils puissent les vendre, ce sont les collecteurs et les intermédiaires qui tirent de bénéfice de cette situation. Ces derniers collectent les produits sur place avec un niveau de prix très faible et vendent ces produits sur le marché à un prix très élevé.

**2. Le barrage et l'irrigation**

Ce problème touche directement le secteur agricole et présente un obstacle à l'exploitation de ce secteur. Ces infrastructures sont insuffisantes dans le milieu rural et même si elles existent, elles ne sont pas conformes aux normes de construction donc ne peuvent pas même durables. L'absence de ces infrastructures entraîne une mauvaise exploitation de l'agriculture car elle les dépend beaucoup.

La construction de barrage demande un montant élevé d'investissement alors que les paysans n'ont pas ce moyen pour arriver à les construire.

**Paragraphe 03      Le problème foncier**

La terre est un premier facteur de production pour l'exploitation de l'agriculture, un climat d'insécurité foncier s'est propagé sur l'ensemble de territoire. Peu de citoyen sont assurés de leur droit sur la terre et nombreux sont ceux qui craignent une tentative de spoliation par une personnalité capable d'activer l'aboutissement d'un dossier d'immatriculation foncière. Les superficies cultivées des paysans sont de petites tailles, en moyenne 1.20ha par exploitant. Les grandes exploitations sont rares. Faute d'insécurité foncière, le système de production est orienté vers la culture d'auto subsistance, il y a impossible d'extension et de modernisation.

Plusieurs facteurs sont à l'origine de cette difficulté d'accès à la terre.

## 1. Sur le plan social

L'occupation des terres est soumise à des règles coutumières. Cependant, la passation des terres entre les générations se fait de manière traditionnelle c'est-à-dire en absence des autorités administratives. Les règles coutumières facilitent le transfert de droit de propriété des terres des parents vers leurs enfants. Pendant ce transfert d'héritage, le processus se fait verbalement ; autrement dit il n'y a pas des signatures ou des lettres qui vérifient que ces terres leur appartiennent. Par conséquent, les terres ne sont pas titrées et bornées, l'indication et la description de ces terres ne sont pas réglementées juridiquement.

## 2. Sur le plan administratif

L'immatriculation foncière collective du cadastre présenté un avantage d'une procédure simple réalisée sur place mais cette procédure s'accompagne d'un coût relativement élevé. De plus, le service public est jugé très insatisfaisant par les paysans notamment au regard de mauvaise réception et de long délai pour l'obtention des documents fonciers tels le certificat de situation juridique, cadastre.... Des conditions de travail de fonctionnaire sont lamentables : les bâtiments ne garantissent plus la conservation des documents, la détérioration des plans et registres a atteint un niveau difficilement réversible.

Face à des nombreuses demandes d'acquisition des terrains domaniaux, les services fonciers présentent une très faible capacité à délivrer des titres fonciers. Ainsi, les demandes d'acquisition déposées depuis ½ siècle demeurent sans suite tandis que la superficie de propriétés titrées ne dépasse pas 1/15 de territoire<sup>5</sup>.

Au fur et à mesure des ventes, les procédures des titres tombent en désuétude dans la mesure où elles ne reflètent plus la réalité des droits sur le sol. Ainsi, avec le temps, l'information foncière gérée par les services fonciers concernent non seulement une faible proportion de bien mais sévère au décollage avec la réalité. Les titres deviennent obsolètes en raison de la rareté de l'enregistrement de mutation et l'on peut douter de la capacité réelle des services fonciers à gérer l'ensemble des terres agricoles à Madagascar.

## Paragraphe 04 Le problème d'accès au financement

Les institutions financières qualifient les paysans comme des mauvais payeurs et à haut risque parce qu'elles pensent que ce sont des gens à faible revenu. En plus, en majorité les

<sup>5</sup> Leçon Développement rural, 2006

hypothèques offertes par ces paysans sont les terres, pourtant celles-là ne sont pas encore réglementées.

La difficulté d'accès au crédit bancaire oblige les petits producteurs à se contenter à la culture d'auto subsistance. Ce phénomène réduit les possibilités à la diversification des cultures sur des petits périmètres et accentuent l'utilisation des petits matériels. La faiblesse du système de financement du monde rural constitue un de blocage à l'amélioration de la productivité agricole (achats d'engrais et d'insecticides, renouvellement des matériels...). Elle représente également une contrainte à une bonne préparation de campagne de commercialisation et par la suite à l'élévation de la production et du revenu.

Le prix de crédit reste très élevé à Madagascar. Si le taux d'intérêt est de 27% pour les banques primaires, il est de 36% pour les caisses mutuelles (CECAM, OTIV...). Cette situation est due en partie à l'importance des intermédiaires.

Le financement rural est un facteur initial pour le développement de l'agriculture à Madagascar. La taille des exploitations ne permet pas de générer de revenu et la part du surplus commercialisé est faible. La difficulté d'accès au crédit favorise donc le recours des producteurs aux usuriers. Alors que ce type de financement contribue à la baisse de revenu du producteur malgré les bénéfices attendus de ce financement.

Le problème de financement, l'insuffisance et la dégradation des infrastructures, le problème d'intrants et de technologie ainsi que le problème de sécurisation foncière concernent à la production agricole. Ces problèmes demandent une résolution dont de financement dans le secteur en question.

## **Section 02 Les ressources de financement pour le secteur agricole**

Le secteur agricole tient une grande place dans l'économie malgache. Malgré tout, il ne peut pas survivre sans investissement et des ressources financières afin de pouvoir l'exporter. Il est alors nécessaire de promouvoir des politiques de développement dont l'Etat est responsable ainsi que de recherche de financement envers d'autres pays et des bailleurs de fonds. Dans la suite, on va voir dans un premier temps le financement public et dans le second, le financement privé.

### **Paragraphe 01 Le financement public**

L'Etat a élaboré des plans stratégiques pour réaliser sa politique de développement économique. Cependant, quelques objectifs sont définis pour réduire la pauvreté dans le milieu rural

et pour le développement du secteur agricole. L'Etat intéresse beaucoup au développement du secteur agricole puisque ce dernier occupe la plupart des activités des paysans ruraux. Il a donc intérêt à s'orienter vers le secteur, il doit chercher des moyens de financement pour le développement de ce secteur. Pour accomplir son rôle, l'Etat a élaboré d'abord des programmes ou des plans d'action au développement du secteur en question, ensuite il va définir le programme d'investissement et enfin il va recourir à la recherche des partenaires et des bailleurs de fonds pour financer les programmes établis.

### **1. Elaboration des plans stratégiques au développement du secteur agricole.**

La politique agricole englobe tous les efforts du gouvernement pour influencer les milieux et les agents économiques dans le but d'atteindre des objectifs sociaux, de la croissance de la production agricole nationale. Cette politique cherche à créer aussi des conditions plus équitables de répartition des revenus et améliorer la protection contre la pauvreté. La politique agricole se présente sous forme de projet, plans et programmes.

L'élaboration de la politique agricole doit tenir compte quelques éléments tels que :

- ☞ Le contexte national et international du moment dans lequel on observe la politique économique générale de l'Etat, la politique macroéconomique nationale, les autres politiques sectorielles nationales avec l'environnement économique international et la politique des bailleurs de fonds
- ☞ Les acteurs et les profiteurs de la politique à faire qui sont : les services publics, les opérateurs économiques, la population rurale, le secteur privé et les bailleurs de fonds
- ☞ Le secteur rural plus exactement, les problèmes qui y sont liés comme les problèmes fonciers, l'infrastructure et les différents obstacles économiques.
- ☞ La mise en œuvre de la politique agricole qui est la phase de la détermination des plans et programmes ; les projets, les ministères exécutants avec les régions cibles.

Voyons maintenant la place de cette politique conformément au DSRP et au MAP.

#### **1- 1. Politique du secteur Agricole conformément au DSRP**

Dans le cadre du DSRP, les objectifs se présentent comme suit :

##### **Objectif 1 Assurer la bonne gouvernance dans le secteur Agricole qui se réalise par :**

- ☞ L'amélioration de pilotage du secteur agricole : élaboration des politiques et stratégies sous sectorielles, de filière ou transversales, système d'information sur le développement rural, suivi / évaluation du secteur, restructuration de l'autorité compétente.

- ↳ Amélioration de l'organisation et du rapprochement du département du MAEP du monde rural : coordination interne et externe, environnement juridique et règlementaire
- ↳ Amélioration de la gestion des ressources humaines (plan de redéploiement, de recrutement et de formation, départ anticipé), financière (cadre de dépense à moyen terme, budget de programme, audit) et du patrimoine (compte matière, bâtiments) du Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche.

**Objectif 2 Promouvoir la diversification et la transformation des produits agricoles en encourageant les investissements en zone rurale et le partenariat entre les groupements de paysans, les associations villageoises et le secteur privé. Cet objectif se fait par :**

- ↳ l'établissement des relations de partenariat entre producteurs et opérateurs
- ↳ professionnalisation des acteurs en renforçant leurs capacités
- ↳ Amélioration du financement du monde rural
- ↳ Viabilisation des pôles d'activité et amélioration de l'accès des producteurs aux marchés.
- ↳ Diversification des produits agricoles
- ↳ Relance de la mécanisation agricole
- ↳ Incitation à l'investissement en vue de promouvoir l'entreprise agricole et à l'exportation

**Objectif 3 Atteindre la norme internationale de qualité pour développer les exportations agricoles et industrielles. Et les activités sont comme suit :**

- ↳ Définition, mise à jour des normes nationales
- ↳ Vulgarisation, contrôle et suivi de l'application des normes nationales et internationales
- ↳ Renforcement des contrôles et surveillances des denrées alimentaires ainsi que les maladies végétales et animales.

**Objectif 4 Augmenter la productivité agricole :**

- ↳ Intensification des productions végétales et animales

- Développement des infrastructures de production et exploitation
- Mise en œuvre du système de veille antiacridien et renforcement du système de prévision, de surveillance et d'alerte des catastrophes naturelles
- Renforcement de la recherche appliquée au développement rural
- Préservation de l'environnement lié à l'agriculture et l'élevage

**Objectif 5 Faciliter l'accès au capital foncier. Il s'agit de :**

- Réformer le secteur foncier conformément à la lettre de la politique foncière
- Mise en œuvre des opérations d'immatriculation
- Informatisation du système d'informations foncières et topographiques

**Réalisation du DSRP :**

La réalisation des objectifs spécifiques qui sont fixés par le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la pêche est indiquée par le tableau suivant :

**Tableau 06 Indicateurs agriculture et élevage**

Objectif Spécifique	Indicateur	Réalisation 2005	Objectif 2006	Réalisation 2006
Assurer la bonne gouvernance dans le <b>secteur agricole</b>	Taux d'avancement de la réforme <b>institutionnelle</b>	40%	25%	24%
	Pourcentage de districts dotés de <b>centre de service agricole</b>	Préparation de la mise en place des CSA	25%	06%
Promouvoir la diversification et la transformation des produits agricoles en encourageant les investissements et le partenariat	Nombre de filières émergeantes	5	5	5 (litchi, tomate, arachide, oignon et pois de cap)
Atteindre les normes internationales de qualité pour développer les exportations agricoles et agro-industrielles	Valeur des exportations agricoles (Mds Ar)	462.147	1.200 (au prix 2004)	720 Mds Ar (Ariary courant)
Augmenter la productivité agricole	Volume de la production rizicole (T)	3.420.000	$\geq 3.933.000$	3.640.000
	Rendement en riz (T/Ha)	2.57	2.8	2.78
	Effectif du cheptel bovin	9.687.342	-	-
	Taux de vaccination bovine contre les charbons	77%	$\geq 80\%$	83%
	Superficie infestée de criquets et traitée (%)	90%	80%	79%
	Encours de crédit (Milliers d'Ariary)	19.250	-	30.972
Faciliter l'accès au capital foncier	Superficie agricole sécurisée (ha)	Nd	3.750	3.492
	Nombre de titre foncier établis	13.700	10.000	12.265 titres fonciers 1.100 certificats fonciers

**Valeur des exportations agricoles :** source Douanes juin 2005 pour 2004 et août 2006 pour 2005.

**Effectif du cheptel bovin :** source recensement de l'agriculture campagne agricole 2004-2005 pour 2005, pour 2006 données non encore disponible

## 1- 2. Politique du secteur Agricole conformément au MAP

Dans le cadre du MAP, le développement rural est parmi les 8 engagements de l'Etat. Et les objectifs spécifiques dans le cadre de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche sont les suivants :

- Réduction de la pauvreté rurale
- Amélioration de la contribution du secteur primaire dans le développement du pays.
- Amélioration de la sécurité foncière des exploitants.
- Promotion de l'agri business.
- Amélioration de la production rizicole.
- Diversification et amélioration des productions de l'agriculture et de l'élevage dans les autres filières porteuses.
- Intensification de l'élevage laitier, de la production des viandes de ruminants et de l'apiculture.
- Transformation des produits de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche.
- Exportation des produits de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche.

### Réalisation du MAP :

Le tableau ci-après nous montre les réalisations prévisionnelles des objectifs définis par le MAP vers les années 2012.

**Tableau 07 Tableau prévisionnel des réalisations des objectifs du MAP**

LE DEFI	LA REALITE ACTUELLE 2005	OBJECTIF 2012
Titre foncier pour les paysans	10% des paysans possédants des titres fonciers	90% des paysans possédants des titres fonciers
Zones enclavés	1/3 inaccessible	95% accessible
Production agricole	3 420 000 tonnes de paddy	+150%
Transformation des produits naturels	10% des produits naturels exportés sont transformés	30%
Exportation des produits naturels	337 millions Ariary (2004)	US \$ 1 Billion per year
Productivité de l'agriculture		

Source : Document de synthèse MAP 2006

## 2. Le programme d'Investissement et le Budget Programme

Pour mettre en œuvre les politiques prédéfinies, l'Etat décrit ses dépenses annuelles par le biais de son Budget. Ainsi, le budget se repartit dans chaque ministère en Budget de fonctionnement et d'Investissement, mais aussi dans le cadre du développement économique.

### 2- 1. Le Programme d'Investissement Public (PIP)

Le PIP se définit, d'une part en rapport avec la notion d'Aide Publique au Développement (APD) de l'OCDE qui désigne uniquement les apports qui sont considérés comme une aide publique au développement c'est-à-dire « les dons et les prêts accordés par le secteur public dans le but essentiel d'améliorer le développement économique et le niveau de vie et assortis des conditions financières libérales », et d'autre part, avec toute autre forme d'opération financière dans laquelle l'Etat se trouve impliqué soit directement et totalement en tant qu'agence d'exécution, fournisseur d'une quelconque contrepartie interne, et bénéficiaire soit partiellement ou soit indirectement en tant que simple relais. Ainsi, le PIP regroupe tous les financements octroyés pour des projets de développement.

Pour évaluer la plus part du Budget de l'Etat au secteur agricole, on va se référer au DSRP. Ce document concerne les secteurs suivants : productif, infrastructure, social et administratif. Selon les hypothèses de répartition du Budget d'investissement par secteur pour la période 2003-2006, l'agriculture, l'élevage et la pêche bénéficieraient en moyenne de 7,90% du total du Budget d'Investissement.

Le tableau ci-dessous désigne la variation du taux d'Investissement du MAEP par rapport au budget total

**Tableau 08 Variation annuelle en % du ratio du budget du MAEP**

Budget de fonctionnement et d'investissement	2004	2005	2006
MAEP	3,3	5	6,56

*Source : Rapport de mise œuvre du DSRP, 1<sup>er</sup> semestre 2005 et Loi de finances pour 2006.*

Après les recommandations générales issues du suivi de la mise en œuvre du DSRP en 2004 qui ont porté sur la nécessité de définir les priorités dans les programmes de développement à mettre en œuvre, la part du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche au Budget de fonctionnement et d'investissement par rapport au Budget total est passée de 3,3% en 2004 à 5% en 2005. Et le budget d'investissement alloué pour 2005 à MAEP connaît une augmentation de 88%

par rapport aux dépenses d'investissement 2004. Pour l'année 2006, le ratio du budget du MAEP par rapport au budget de l'Etat est de 6,56%. Ce qui représente une hausse par rapport à l'année 2004 et à l'année 2005.

## 2- 2. Le Budget Programme

On a vu que le budget prévoit et autorise les dépenses et les recettes de l'Etat. A partir de l'exercice budgétaire 2005, le budget a été programmé en budget de programme dans lequel chaque Ministère définit ses activités en fixant des objectifs qu'il se propose d'atteindre. Ce n'est qu'après avoir défini ces objectifs que les financements y afférents se posent. Mais à partir de l'exercice budgétaire 2006, des innovations ont été apportées dans la présentation du budget de programme. En effet, ces innovations sont axées sur l'architecture du budget qui sera désormais structurée autour de 3 niveaux : Mission – programme – objectif. La mission correspond à une politique publique et elle est composée de programmes. Et chaque programme regroupe les crédits destinés à mettre en œuvre pour une activité ou un ensemble cohérent d'activités qui se traduisent par la formulation d'un objectif dans la Loi des Finances. Le programme s'identifie à un objectif global du DSRP. Et les objectifs sont assimilés à l'identique aux objectifs spécifiques du DSRP.

Pour plus de détails, on va s'intéresser à l'exécution du budget du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche pour la réalisation de ses programmes.

En effet, dans le cadre du budget de programme, le Ministère a 4 missions à accomplir. Ce sont la mission « Agriculture », la mission « Bonne gouvernance » en son sein, la mission « Elevage » et la mission « Pêche ».

Le tableau ci-dessous récapitule le pourcentage du budget d'investissement du MAEP par mission et financement confondu.

**Tableau n° 09 : Budget d'investissement- exercice budgétaire 2006.**

Mission	Pourcentage
Agriculture	71,98 %
Bonne gouvernance	14,47 %
Elevage	03,93 %
Pêche	09,61 %
<b>TOTAL</b>	<b>100,00 %</b>

*Source : MAEP, 2005*

On constate que la mission « Agriculture » occupe une place prépondérante dans les activités : plus de la moitié lui est allouée. Cela est évident du fait de la détermination du gouvernement à renforcer le domaine de l'Agriculture pour cette année. La mission « Bonne

gouvernance » quant à elle bénéficie de 14,47 % du part du budget tandis que les deux autres missions, « Pêche » et « Elevage » ne reçoivent que des parts minimes. On voit ainsi que la Bonne gouvernance dans ce secteur est plus que nécessaire pour accomplir les activités mais aussi parce qu'elle constitue la première priorité des engagements du Président dans le cadre de « Madagascar Action Plan » ou MAP qui va de 2007 à 2011.

### 3. Recherche de ressources de financement

Pour réaliser les programmes de financement et d'investissement, l'Etat doit disposer des ressources financières que ces soient internes ou externes. Pour l'année 2006, le financement du PIP s'élève à Ar.1272, 7 milliards dont 30,90% représentent la contribution de l'Etat<sup>6</sup>.

Le tableau suivant montre la répartition du financement de secteur par type de source de financement pendant la réalisation du PIP.

**Tableau 10 Répartition et évolution sectorielle du PIP 2004 à 2006 (en %)**

Secteur/ Financement	2004		2005		2006	
	Externes	Internes	Externes	Internes	Externes	Internes
Infrastructure	45,10	36,14	47,12	30,60	42,49	33,44
Social	27,99	27,66	30,59	30,15	24,48	33,23
Productif	20,49	14,28	15,48	14,79	15,82	12,96
Administratif	06,41	21,89	06,79	24,44	17,19	20,35
Total	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

*Source : Loi n°2005- 029 du 29 Décembre 2005 portant Loi de Finances pour 2006.*

#### 3- 1 Les ressources internes

Les ressources internes viennent des recettes de l'Etat qui sont les recettes fiscales et non fiscales. En effet, l'Etat doit financer ses dépenses de fonctionnement par ses recettes mais dans la pratique, les recettes n'arrivent pas à combler les dépenses d'où le déficit de notre budget. Cette situation nous caractérise parmi les pays en développement car on devrait encore recourir à la demande d'aide envers les pays étrangers ou envers des organismes internationaux qui donnent des aides ou des crédits.

<sup>6</sup> Rapport de mise en œuvre DSRP

### **3- 2 Les ressources externes**

Faute de l'insuffisance des recettes de l'Etat, il est obligé de chercher d'autres moyens de financement par des étrangers du secteur privé national. Les ressources sont données soit en tant qu'aide ou dont, soit en tant que prêt. Par exemple, la Banque mondiale finance les programmes de l'Etat à travers le FID surtout dans le secteur d'infrastructure ; ensuite, le financement de l'OCDE se réalise à partir de l'APD qui touche le développement.

La participation de l'Etat au financement du secteur agricole se fait à partir des programmes privés nationaux ou étrangers et le ministère touché. Ces programmes concernent parfois le secteur infrastructure, productif, social et administratif. À part le financement public, les étrangers et les secteurs privés participent activement dans le développement de ce secteur actuellement.

### **Paragraphe 02            Le financement privé**

A côté du financement de l'Etat vis-à-vis du secteur agricole, les organismes privés ainsi que les bailleurs de fonds étrangers ont un rôle important au financement de ce secteur. Ce type de financement peut être réalisé à partir des aides ou d'une création des institutions de crédit qui donnent l'accès aux paysans.

#### **1. Les aides**

Une forme de financement que les bailleurs de fonds ou les organismes privés accordent aux agriculteurs est les aides qu'ils donnent directement aux bénéficiaires. Cependant, pour les pouvoir financer, les agriculteurs doivent se regrouper pour former une organisation sous forme de l'association régit par l'ordonnance 60. 133 du 03/10/60 minimum, tout fois « une organisation paysanne » car les bailleurs de fonds ne distribuent pas d'argent à chaque membre mais ils vont financer un projet bien défini. En effet, en formant un groupe, les paysans doivent élaborer un projet de développement du secteur agricole par exemple un projet d'avoir des formations dont ils ont besoin de se financer. Dans ce cas, les paysans demandent de financement auprès des bailleurs et en répondant, ces derniers les aident soit en envoyant des techniciens pour leur donner des formations, soit en donnant le montant demandé aux organisations et celles-là qui cherchent des techniciens qui leur sont appropriés.

Ce type de financement n'arrive pas toujours à résoudre les problèmes de financement dans le secteur agricole car il semble que les problèmes rencontrés par les agriculteurs sont très nombreux que nous avons vu précédemment et que les aides ne sont pas suffisantes pour résoudre ces problèmes. Une autre solution est adoptée pour aider les agriculteurs à surmonter les difficultés

qu'ils vivent dans ce secteur, les bailleurs de fonds ont inventé de créer des institutions financières qui donnent des crédits aux agriculteurs.

## **2. Les institutions de crédit : La microfinance**

On appelle « Microfinance », l'octroi de services financiers (généralement de crédit et/ou d'épargne), à des personnes développant une activité productive, le plus souvent de l'agriculture, de l'artisanat ou du commerce, et n'ayant pas accès aux institutions financières commerciales en raison de leur profil socio-économique (il s'agit de pauvre, sans revenu fixes, qui n'offrent aucune des garanties en vigueur dans les institutions bancaires commerciales).

Les Institution de Microfinance (IMF) se caractérisent par leur proximité par rapport à leur clientèle et par la flexibilité de leurs procédures d'octroi et de recouvrement qui sont les contraignantes pour les populations pauvres. La nature de transaction que doit supporter un demandeur de crédit auprès des IMF ne semble pas complexe (voir annexe) ; au-delà de leur fonction d'intermédiation financière, un grand nombre d'IMF jouent un rôle d'intermédiation sociale à travers le groupement de personnes, le renforcement de la confiance ne soi, la formation dans le domaine financier et la gestion des compétences au sein d'un groupe. Ainsi, la microfinance se définit souvent par deux fonctions d'intermédiation sociale et financière. Loin d'être une simple affaire de banquier, la microfinance est un outil du développement.

L'aspect le plus connu de la microfinance est le « microcrédit » : c'est l'octroi de petits prêts aux opérateurs qui sont trop pauvres pour prétendre à des prêts auprès banques classiques. Ce mécanisme s'est avéré populaire et parfois efficient dans la lutte contre la pauvreté. Il est caractérisé notamment sur : son petit montant de prêt octroyés, l fréquence des prêts octroyés, les délais de remboursement très courts et les termes et conditions flexibles et accessibles aux utilisateurs.

Avec des taux d'intérêt supérieur ou égal à ceux du marché bancaire, le microcrédit a été utilisé comme un élément moteur dans beaucoup d'autres activités de développement communautaire.

Au cours du temps, les institutions du microcrédit se sont développées face à la demande. Elles peuvent être classées actuellement en : institutions financières mutualistes et non mutualistes Pour bien voir les actions des IMF au financement de l'agriculture, nous allons présenter les deux institutions suivantes : l'AECA et la CECAM.

## 2- 1 Une institution de Microfinance AECA

L’AECA est une institution indépendante qui octroie un service de microfinance au niveau de la BOA. Cette année, le montant de crédit empruntés de ce système pour les rizicultures, les commerçants et les éleveurs dans les plaines de Marovoay est de 320 millions d’Ariary<sup>7</sup>. Pour les riziculteurs, les crédits financent notamment les travaux de repiquage, l’entretien de rizière et l’achat de semences. Le crédit octroyé est d’Ar.300 000 par bénéficiaire en moyenne. Mais pour les paysans qui choisissent la riziculture amélioré, l’AECA octroie jusqu’à Ar.800 000 par bénéficiaire.

Le taux d’intérêt de la banque est de 16% par ans. De son côté, l’AECA met un taux de 3% par mois envers les paysans emprunteurs. Cette année, ces derniers sont au nombre de 1 341. 60% de crédits vont à la riziculture et le reste pour le commerce et l’élevage. L’année prochaine, AECA envisage s’étendre ses zones d’interventions pour toucher le maximum de paysans.

En 2002, ce système de Microfinance a rencontré de gros problème à la suite de la basse du prix des produits riziers ; au lieu d’Ar.400 le kilo de paddy, les paysans ont dû subir un prix à Ar.100 à cette époque. Du coup, le système de microfinance a souffre de cette situation. En l’encontre, le Millenium Challenge Account (MCA), financé par le gouvernement américain vient de lancer un projet qui soutient les IMF à Madagascar à travers le fonds d’appui institutionnel. C’est grâce à ce projet qu’il y a pu redresser la situation depuis 2005

## 2- 2 Les Caisse d’Epargne et de Crédit Agricole Mutuels (CECAM)

Née en 1992 de l’initiative de paysans des Hautes-Terres centrales de Madagascar (région de Vakinankaratra) désireux de trouver une solution à leurs problèmes financiers les CECAM ont bénéficié de l’appui de l’association FERT, avec le soutien du Gouvernement Malgache et de divers bailleurs de fonds.

Contrairement aux autres institutions de microfinance qui offre de crédit de la partie des cycles de la production végétale ou animale ; les produits de crédit du réseau CECA ont été conçus de manière interactive avec les groupes d’agriculteurs et ont conduit à une offre très adaptée, articulée autour de 5 types de crédits :

➤ Le crédit de production : qui finance les dépenses de cultures (mains d’œuvres, semences, engrais...) ou d’élevage (achat des aliments du bétail, des produits vétérinaires...) et le cycle de crédit est adapté au cycle de la production. La durée peut varier de 4 à 10 mois, le montant d’Ar.20 000 à Ar.800 000, le taux de 30 à 42% par ans (2,5 à 3,5% le mois)

<sup>7</sup>La Gazette de la Grande île, 2007

➤ La location vente mutualiste (LVM) : de matériel agricole, il s'agit d'un moyen qui permet aux agriculteurs d'acquérir des équipements ou des animaux qui sont désormais plus chers en termes réels (par rapport à la valeur des produits agricoles) alors qu'ils sont indispensables à la modernisation et au développement de leur production. Cette formule concernait d'abord le matériels agricole (charrue, charrette, herses...) puis a été aux bœufs de traïs et aux vaches laitières pour enfin concerner l'équipement artisans ruraux (dé cortiqueuse de paddy, camionnettes...) et l'équipement domestique (bicyclettes, machine à coudre...)

Quand un membre de la CECAM souhaite acquérir un tel équipement, il commence par présenter une demande pour obtenir l'accord du comité local d'octroi de crédit puis il choisit lui-même le matériel et verse à la CECAM au minimum 25% de la valeur de celui-ci (premier). La CECAM achète alors le matériel puis établit un contrat de bail au projet du membre qui devient ainsi locataire pour une durée de 10 à 36 mois, mais il peut devenir propriétaire après avoir remboursé la totalité de crédit (la valeur de l'équipement avec le taux d'intérêt de la CECAM). La LVM est une réponse appropriée aux besoins de financement des équipements productifs pour l'agriculture, l'élevage et le développement du secteur agricole.

➤ Le crédit de stockage dans les greniers communs villageois (GCV) : compte tenu de la situation de la plus part des petits agriculteurs qui vivent dans une insécurité alimentaire c'est-à-dire ils sont contraints d'acheter du riz alors qu'ils ont vendu leur paddy à la récolte à bas prix pour se procurer les ressources monétaires nécessaires aux dépenses sociales qui interviennent après les récoltes ; le réseau CECAM a développé une offre de crédit adaptée au besoin de crédit des agriculteurs pour financer le stockage des récoltes dans des greniers communs villageois (GCV). Les agriculteurs sont inventés à se regrouper pour stocker leur paddy dans un bâtiment commun. Ce stock constitue un membre du groupe selon le paddy stocké. Le remboursement, 5 à 8 mois plus progression des prix entre la récolte et la soudure. Outre son intérêt économique, à régler le marché local et à faciliter la sécurité alimentaire des ruraux.

➤ Le crédit social ou de dépannage : c'est un crédit offert pour financer les besoins de consommation imprévus (dépense santé, événement familiaux...). Il est conçu comme un crédit à très court terme (2 à 4 mois) et d'un montant plafonné d'Ar.20 000 à Ar.40 000 selon les régions. Le taux d'intérêt varie 3 à 4% par mois. La caractéristique principale de ce crédit est de pouvoir être obtenue très rapidement pour faire face aux urgences. C'est pourquoi les membres et leur laisse plusieurs semaine pour trouver la solution qui leur permettra de rembourser la CECAM.

➤ Les crédits commerciaux : des groupes d'agriculteur ou des coopératives s'organisent pour améliorer leur pouvoir de négocier les prix d'achat de leurs intrants (semences,

engrais, produit phytosanitaire...) ou le prix de vente de leurs récoltes. Pour cela, ils regroupent leurs opérations commerciales et ont souvent besoin de constituer des stocks qui améliorent leur position. Le réseau CECAM octroie à ces groupes ou coopératives des prêts commerciaux pour financer ces stocks. Ces crédits sont consentis à des taux voisins de ceux pratiqués par les banques en faveur des grands commerçants (24%)

A part ces cinq types de crédit, la CECAM a offert un autre type de crédit qui vise des financements à plus long terme pour la sécurité foncière et les investissements agricoles dans le cas où elle dispose des ressources longues concessionnelles.

La répartition de crédit de la CECAM selon ces différents types de crédit existant s'explique à partir du tableau suivant :

**Tableau 11 Répartition des crédits selon leur fonctionnement**

Productif	GSV	Social	Commercial	LVM	Autres
44%	29%	17%	02%	07%	01%

*Source : Etude d'Impact CECAM 2003<sup>8</sup>*

D'après ce tableau, la majorité de crédit octroyé par le réseau CECAM est les crédits productifs. Ce résultat vérifie que le besoin de financement des agriculteurs concerne les plus souvent le besoin des intrants et les matériels productifs pour qu'ils puissent améliorer leur productivité.

La microfinance ou plus précisément les crédits offert par les IMF sont des moyens indispensables pour les agents qui ont de problème de financement car ceux-ci aident les producteurs améliorer leur activité et leur production. D'après l'étude de CECAM, la plupart des membres recensent des avantages après l'acquisition des crédits.

Le tableau ci-dessous montre l'amélioration de niveau de vie des emprunteurs selon l'augmentation en pourcentage des agrégats

<sup>8</sup> Les données utilisées se trouvent dans le rapport « Etude de l'impact du réseau CECAM de Madagascar ». le rapport s'appuie sur les résultats de la 1<sup>ère</sup> année d'étude 2003 de l'enquête auprès de 507 ménages, issus de 15 caisses locales de réseau dans 5 régions

**Tableau 12 Augmentation en moyenne de niveau de vie des emprunteurs**

Agrégats	En %
Pouvoir d'achat	76
Sécurité alimentaire	71
Production agricole	73
Equipement	26
Santé	17
Scolarisation des enfants	48
Capacité à faire face aux problèmes	67
Semences améliorées	11

**Source :** Enquête 2003 : inventaire exhaustif des 1 161 crédits pris par les 333 ménages membre de l'échantillon depuis leur adhésion CECAM

Les ménages enquêtés ont récent une dépense une dépendance de leur activité envers les crédits. En effet, des activités n'auraient pas pu être développées sans le crédit.

**Tableau 13 Pourcentage de population selon le niveau de vie qui n'arrivent pas à réaliser leurs activités sans le crédit**

Niveau de vie	Activités		
	AGRI	AGRSPE	Autres activités
Aisé	43	26	17
Moyen	43	57	22
Faible	62	74	50

**Source :** Impact CECAM, 2003

Légende : AGRI : ce qui fait l'activité agricole  
AGRSPE : agriculture et élevage spécialisé

D'après ces deux tableaux, on a constaté que les bénéficiaires des crédits octroyés par les IMF ont espéré une amélioration miraculeuse de leur niveau de production ainsi que dans leur vie quotidienne. Il semble que le microcrédit est un moyen efficace face au problème de financement du secteur agricole.

En bref, les problèmes rencontrés dans le secteur agricole semblent difficile que les paysans n'arrivent pas à résoudre eux-mêmes de leur propre force. Pourtant, il est nécessaire de financer le secteur pour qu'il puisse réduire les obstacles dans son développement. Sans l'aide de l'Etat et des organismes privés, les agriculteurs n'ont pas le moyen de s'en sortir. Cependant, il faut analyser les modalités de ces financements pour qu'ils aient des bonnes fins.

**CHAPITRE II : ANALYSE DE LA MODALITE DU FINANCEMENT DANS LE SECTEUR AGRICOLE**

L'accès aux financements est identifié comme une des priorités des paysans qui veulent sortir de la pauvreté. Les objectifs visés sont de faire des propositions innovantes pour l'évolution et l'expansion du crédit agricole. Dans les PED. Il s'agit d'indiquer des modalités de financements adéquates pour atteindre ces objectifs. C'est-à-dire pour répondre aux besoins de financement du secteur agricole. D'abord, on va voir les différents problèmes qui rencontrent le financement du secteur en question et puis, on va essayer de donner quelques suggestions.

**Section 01 Analyse des problèmes de financement**

Nous constatons que le problème de financement dans le secteur agricole se place toujours au premier obstacle du développement du milieu rural et du secteur. Il est forcément beaucoup des raisons qui empêchent le bon fonctionnement du système de financement appliqué pour qu'il n'arrive pas résoudre le problème existé. Ces problèmes peuvent être venus de la mauvaise politique de l'Etat, ou encore des problèmes venant des bénéficiaires et les institutions financières.

**Paragraphe 01 Problème de politique de l'Etat concernant le financement du secteur agricole**

L'Etat est figuré parmi les responsables du problème de financement dans le secteur agricole. Puisque l'agriculture est considérée comme la principale activité que la totalité des paysans pratiquent pour un générateur de revenu, l'Etat doit intéresser beaucoup plus au développement du secteur. En effet, son premier rôle c'est d'inciter les bailleurs de fonds à investir dans ce domaine car les recettes de l'Etat ne peuvent pas satisfaire le besoin de financement des agriculteurs.

Le problème pose sur la politique que l'Etat n'est pas inséré sur le financement de l'agriculture. Il n'y a pas encore des structures bien déterminées concernant les institutions financières qui investissent dans le secteur agricole, autrement dit, l'Etat ne définit pas des règles sur les institutions de Microfinance. Cette situation empêche les motivations des Investisseurs à financer les IMF car ils ne sont pas en sécurité pour le placement de fonds ; l'Etat n'assure pas à la bonne fin de l'investissement. La participation publique dans les institutions financières de Crédit Agricole est insuffisante et parfois nulle.

Certains financements doivent être liés à des incitations politiques ou des prises de contrôle, en complément ou en conflit avec des stratégies économiques propres de l'entreprise ou de l'organisation concernée. De plus, notre situation économique est instable, incertaine et à haute risque que l'Etat n'arrive pas à maîtriser cette situation. Par conséquent, exercer une activité économique chez nous semble douteux surtout dans le domaine des institutions financières. Par exemple au niveau de prix, on ne peut pas maintenir le prix à un niveau stable et il est varié selon le mécanisme du marché. De ce fait, le prix de production agricole est instable, il peut, il peut varier à tout le moment donc une insécurité de donner de crédit aux agriculteurs car il est à haute risque. En effet, les bailleurs de fonds et les investisseurs ne sont pas incités à opérer dans le milieu rural pour faire de Microfinance ce qui limite les moyens de financement des paysans.

Le problème n'est pas seulement venant de l'Etat mais aussi venant des agriculteurs qui sont emprunteurs envers les institutions de microfinance.

## Paragraphe 02      Problème venant des agriculteurs

Comme nous le savoient déjà, les agriculteurs n'ont pas le moyen de financement pour développer leur activité, ils ont eu recours à des crédits ou des usuriers. Le problème c'est qu'ils n'ont pas la capacité de bien gérer ces crédits. Cependant, les emprunteurs n'utilisent pas les fonds qu'ils ont reçus au besoin de fonctionnement de leur exploitation c'est-à-dire au financement du secteur qu'ils souhaitent de le faire développer, ils détournent les crédits aux utilités moins importantes.

Le plus souvent, les problèmes des agriculteurs sont l'insuffisance des matériels d'équipement, les moyens de productions pour augmenter la productivité et ils sont obligés à demander de crédit pour financer ce besoin. Dès qu'ils reçoivent l'argent, ils n'achètent pas directement ces matériels ou bien ils réservent une partie de l'argent aux autres utilités comme l'achat de radio, de bicyclette ... qui ne sont que pour eux plaisir. Cette mauvaise gestion de crédit offert par les IMF ne contribue pas à la résolution du problème du secteur.

En outre, les agriculteurs malgaches sont dans la plupart à un niveau d'éducation très faible, les majorités sont analphabètes. Faute de quoi ils ont peur d'entrer dans un bureau pour devenir membre des IMF car ce fait semble complexe pour eux. En effet, ils ne sont pas bénéficiés de crédit octroyé par ces institutions. Ce phénomène explique la faible participation des paysans aux IMF et qui empêche la motivation de ces institutions de s'y installer.

**Paragraphe 03      problème venant des institutions financières**

Le problème de financement dans le secteur agricole est souvent lié à l'incompétence des institutions financières qui donnent de crédit aux paysans.

- D'abord, les institutions de crédit sont la plupart des banques commerciales et de développement. Dans le cadre de ce système bancaire, seuls les opérateurs présentant des garanties solides (hypothèque, assurance...) sont éligibles au crédit. Les micro-exploitations agricoles et les populations très pauvres qui ne pouvaient pas présenté de garantie sûre se sont vues exclue de ce système.
- Concernant la microfinance, le taux d'intérêt du crédit est très élevé par rapport aux autres crédits bancaires, 36% l'année. L'offre des crédits est plus couteuse car elle tient compte la situation du monde rural : l'environnement politique est caractérisé par un contrôle des prix des produits agricole, des investissements moins élevés dans les ressources humaines c'est-à-dire aux éducation des paysans et les infrastructures rurales comme la construction des routes qui facilites la circulation des agents, une importation massive de produits à petits prix qui viennent concurrencer les produits locaux... ;et des coûts des transactions plus élevés pour les emprunteurs : une densité de population plus faible qu'en milieu urbain, le coût de transport plus élevé...
- Malgré leur succès dans des domaines qui leur sont propres, les IMF sont encore peu structurées et présentent beaucoup d'insuffisance en termes de gestion, de surface financière et d'expertise. C'est pourquoi, au stade actuel de leur évolution elles ne peuvent que compléter et non pas supplanter les banques classiques. En effet, elles ne sont pas encore outillées pour les Crédits d'Investissement (moyen et long termes) et sont peu présentées en zone rurale déshéritée. Les institutions n'ont pas encore l'autonomie financière.
- Les crédits offerts par l'IMF sont des crédits à court terme et de faible montant. Le crédit de court terme n'arrive pas à financer le problème des agriculteurs car il n'est pas adapté à la durée d'exploitation de l'activité. Il ne fait qu'empirer la situation car les paysans doivent recourir à des nouveaux crédits pour rembourser ceux qu'ils demandent précédemment. De plus, avec un montant insuffisant, les agriculteurs ne peuvent pas financer une acquisition des nouveaux équipements qui lui rendent service à l'amélioration de la productivité. Par conséquent, on ne peut attendre de bon résultat venant de leur exploitation. Leur situation ne s'améliore jamais et peut être qu'ils sont encerclés dans le payement des taux d'intérêt des institutions.

- Les institutions de Microfinance ne sont pas encore proche des agriculteurs même si leur clients potentiels sont des paysans pauvres, la majorité des agents qui pratiquent de l'agriculture. Ainsi, il est souvent difficile pour les agriculteurs d'accéder à ce service car ça demande beaucoup de temps et d'argent durant le trajet vers le réseau des IMF. De plus, les paysans souffrent d'une asymétrie d'information c'est-à-dire le non disponibilité des informations et de plus elles sont imparfaites. La connaissance de ces agents des IMF est partielle. La plupart des agriculteurs ne savent encore que les IMF offrent un service de crédit ce qui limite le taux d'entrer des ces agents parmi les membres de ces institutions.

Chaque opérateur économique a donc une grande responsabilité envers le problème de financement du secteur agricole actuellement. De la part de l'Etat, le problème vient de son incapacité à inciter les investisseurs d'utiliser leur fonds dans l'agriculture ; pour les agriculteurs, le problème c'est au niveau de la gestion des ressources. En général, il dépend totalement des institutions financières qui offrent de crédit pour le besoin de financement dans ce secteur.

Face à ces problèmes, on doit apporter des solutions appropriées et adaptées pour qu'il y ait efficacité du financement apporté dans ce secteur.

## Section 02 Suggestions

Quelques propositions sont apportées pour résoudre les problèmes cités ci-dessus :

❖ Puisque l'Etat n'a pas le moyen de financer directement le secteur faute de l'insuffisance des recettes, il a intérêt de créer un environnement économique sain et stable afin qu'il arrive à inciter les investisseurs d'employer leur fonds à l'intérieur du pays. En effet, l'investissement peut être réalisé directement en opérant dans une institution de microfinance d'où la multiplication des nombres des IMF et que le taux d'intérêt sur le crédit arrive à baisser. Il peut se faire aussi par le financement des infrastructures qui peuvent améliorer les conditions de vie des agriculteurs. Par exemple, s'il investie dans le domaine de l'éducation, cela a un impact majeur à la capacité des paysans de contrôler leur vie et de bien gérer leurs ressources.

❖ La multiplication des institutions de microfinance est indispensable pour réduire le taux élevé du coût de crédit et aussi pour rapprocher les agriculteurs des institutions. Les banques devraient travailler avec les IMF pour qu'elles puissent initier dans un premier temps des actions pilotes pour toucher les pauvres y compris dans les zones les plus déshéritée et leur apporter par la suite un appui institutionnel susceptible de les rendre plus efficientes.

● Les institutions devraient prendre en considération les besoins réels des personnes et leurs catégories socioprofessionnelles de manière à mieux s'adapter aux conditions spécifiques de chaque opérateur, qu'il soit petit agriculteur ou propriétaire d'une grande exploitation agricole. Elles devraient avoir des ressources stables qui peuvent satisfaire le besoin de financement des emprunteurs.

● Concernant les services qu'elles ont offerts, il faut s'appuyer sur les crédits de moyen et long termes car ceux-ci sont plus rentables par rapports aux autres types de crédit. Ce type de crédit demande beaucoup de temps pour le rembourser et les bénéficiaires peuvent le mieux exploiter d'acquérir des équipements matériels avec un montant plus ou moins élevé pour développer la productivité.

● Pour inciter les paysans à devenir des membres participants au crédit, il faut une vulgarisation de l'information. On doit former des équipes qui assurent la partage des informations vers les clients cibles afin qu'ils n'hésitent pas à intégrer dans le système. Il faut inciter les non seulement à épargner mais surtout à demander de crédit pour assurer la viabilité des ces institutions.

● Ce qu'on ne doit pas négliger c'est la bonne gestion à l'intérieur des institutions financières pour rendre efficiente leur activité. De plus, il faut des équipes qui assurent le contrôle et le suivi des crédits mais il est fait en une bonne fin. Une relation étroite est exigée entre les institutions et leurs clients pour le bon fonctionnement du crédit.

## CONCLUSION

Le financement dans le secteur agricole s'avère indispensable pour espérer un développement rapide de ce secteur. Les PED sont caractérisés par la dominance de l'agriculture dans l'activité économique, donc on doit orienter les investisseurs à financer le secteur agricole pour accélérer la sortie dans la phase de décollage que nous trainons beaucoup.

Avant 1970, l'Etat a mis beaucoup d'effort dans la politique de financement de l'agriculture à partir de crédit agricole. Mais après, un changement a été entamé par le désengagement de l'Etat, le transfert de responsabilité et l'allègement des appareils de développement pour assurer un développement rapide et durable. Des organisations paysannes et des opérateurs économiques privés émergent et les collectivités locales s'engagent de plus en plus dans la gestion de développement.

Face aux atouts que nous n'arrivons pas à bien exploiter, les problèmes sont multiples que ces soient de nature sociale, politique et économique. Parmi ces problèmes, le plus important est le problème de financement qui est considéré comme un obstacle au développement économique. Conscients de cette réalité, les gouvernements et les opérateurs économiques ont axé leurs politiques de développement économique dans le secteur économique. Ils ont essayé de résoudre ce problème et prennent comme solution adéquate le lancement des institutions de crédits qui bénéficient le besoin de financement des agriculteurs.

Malgré les efforts des opérateurs économiques privés et ceux de l'Etat, le problème persiste encore. On peut en tirer que ce n'est pas seulement au niveau des moyens que le problème se place mais aussi dans la modalité dont se présente le financement dans le secteur agricole. A part la recherche des ressources pour financer l'insuffisance de financement, on doit corriger quelques conceptions qui empêchent le bon fonctionnement des financements proposés qui sont le plus souvent des microcrédits. On doit donc mettre une large réflexion sur des modalités mieux adaptées aux attentes des producteurs agricoles.

# TABLE DES MATIERES

DEDICACE	
LISTE DES ABREVIATIONS	
LEXIQUE DES MOTS CLES	
SOMMAIRE	
INTRODUCTION.....	01
PARTIE I : LE FINANCEMENT DANS LE CADRE DU MONDE RURAL ET DU SECTEUR AGRICOLE. ....	02
CHAPITRE I : HISTORIQUE DES POLITIQUES DE FINANCEMENT RURAL ET AGRICOLE DANS LES PAYS EN DEVELOPPEMENT. ....	02
Section 1      Avant 1970 : Les politiques de crédit agricole .....	02
Section 2      1970- 1980 : Du Crédit agricole aux marchés financiers ruraux. ....	03
Section 3      1980- 1990 : Développement de la microfinance .....	05
Section 4      A partir de 1993 : Le retour de l'Etat et des politiques publiques .....	06
CHAPITRE II      LE CONTEXTE DU MONDE RURAL DANS LES PED ET A MADAGASCAR .....	07
Section 1      Le monde rural dans les PED .....	07
Section 2      Le contexte agricole malgache .....	08
<i>Paragraphe 01 : Les potentialités de l'agriculture malgache.</i> .....	08
1. Dynamisme physique .....	08
☞ Population active .....	08
☞ Large superficie exploitabile .....	09
☞ Les ressources en eau .....	10
☞ Hétérogénéité de climat et de relief .....	10
2. Dynamisme économique .....	10
☞ Le Produit Intérieur Brut (PIB) .....	11
☞ Les exportations .....	11
<i>Paragraphe 02 : Faiblesse de l'agriculture Malgache</i> .....	13
1. Le moyen de production .....	13
☞ La potentialité du sol et la densité de la population .....	13
☞ La rareté de capital .....	14
☞ Le problème de travail .....	14
☞ Les techniques culturales et les technologies .....	14
2. La pauvreté en milieu rural .....	15
➤ La faiblesse de revenu : .....	15

➤ La malnutrition : .....	15
➤ Niveau d'instruction très bas : .....	15
➤ Faible niveau de santé .....	15
➤ L'accès en eau potable .....	16
Section 3      Le contexte financier malgache .....	16
<i>Paragraphe 01 : Le secteur financier formel</i> .....	16
1. Les banques .....	16
2. Les institutions financières Mutualistes et non Mutualistes .....	16
<i>Paragraphe 02 : Les marchés financiers ruraux dominés par des prêteurs informels</i> .....	17
1. Les prêteurs traditionnels .....	17
2. Les commerçants .....	18
PARTIE II : LE CAS DU FINANCEMENT DU SECTEUR AGRICOLE MALGACHE ....	20
CHAPITRE I :      LES BESOINS DE FINANCEMENT DU SECTEUR AGRICOLE ....	20
Section 01      Les problèmes des agriculteurs malgache .....	20
<i>Paragraphe 01 : Le problème des intrants et de technologie</i> .....	20
1. Les intrants .....	21
2. Les matériels et les technologies. ....	21
<i>Paragraphe 02 : Problème d'infrastructure</i> .....	22
1. Infrastructure routier .....	22
2. Le barrage et l'irrigation .....	22
<i>Paragraphe 03 : Le problème foncier</i> .....	22
1. Sur le plan social .....	23
2. Sur le plan administratif .....	23
<i>Paragraphe 04 : Le problème d'accès au financement</i> .....	23
Section 02      Les ressources de financement pour le secteur agricole .....	24
<i>Paragraphe 01 : Le financement public</i> .....	24
1. Elaboration des plans stratégiques au développement du secteur agricole. ....	25
1- 1. Politique du secteur Agricole conformément au DSRP .....	25
1- 2. Politique du secteur Agricole conformément au MAP .....	28
2. Le programme d'Investissement et le Budget Programme .....	29
2- 1. Le Programme d'Investissement Public (PIP) .....	29

2- 2. Le Budget Programme .....	30
3. Recherche de ressources de financement .....	31
3- 1    Les ressources internes .....	31
3- 2    Les ressources externes .....	32
<i>Paragraphe 02 : Le financement privé .....</i>	32
1. Les aides .....	32
2. Les institutions de crédit : La microfinance .....	33
2- 1    Une institution de Microfinance AECA .....	34
2- 2    Les Caisse d'Epargne et de Crédit Agricole Mutuels (CECAM) .....	34
<b>CHAPITRE II : ANALYSE DE LA MODALITE DU FINANCEMENT DANS LE SECTEUR AGRICOLE .....</b>	<b>38</b>
Section 01    Analyse des problèmes de financement .....	38
<i>Paragraphe 01 : Problème de politique de l'Etat concernant le financement du secteur agricole .....</i>	38
<i>Paragraphe 02 : Problème venant des agriculteurs .....</i>	39
<i>Paragraphe 03 : problème venant des institutions financières .....</i>	40
Section 02    Suggestions .....	41
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>43</b>

## TABLE DES MATIERES

## BIBLIOGRAPHIE

## ANNEXES

# **BIBLIOGRAPHIE**

## **Manuels et Ouvrages**

FINAFICA, CARIPLO et MILANO ; « Le Crédit Agricole en faveur du développement »

Giuffre Editor, 1975, 215 pages

LALIGANT Marcel ; « L'intervention de l'Etat dans le secteur agricole »

Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence, R. PICHON et DURAND-AUZIAS, 20, Rue Soufflot (V<sup>e</sup>) PARIS 1970.

## **Publications, revues et autres :**

Document Stratégique pour la Réduction de la Pauvreté ;

« Rapport annuel de Mise en œuvre : janvier- décembre 2006 », juin 2007, 99 pages

Economie de Madagascar n°2 ; Banque centrale/INSTAT, octobre 1997

La Gazette de la Grande île ; juillet 2007

Rapport d'Etude d'Impact du réseau CECAM, 2003

Madagascar Action Plan 2007-2012, 113 pages

Ministère de l'Agriculture, d'Elevage et de la Pêche.

## **Adresse Electronique :**

<http://www.inter-reseaux.org/themes/financement/RTF/Neveu1.rtf>

<http://www.inter-reseaux.org/themes/financement/RTF/Doligez.rtf>

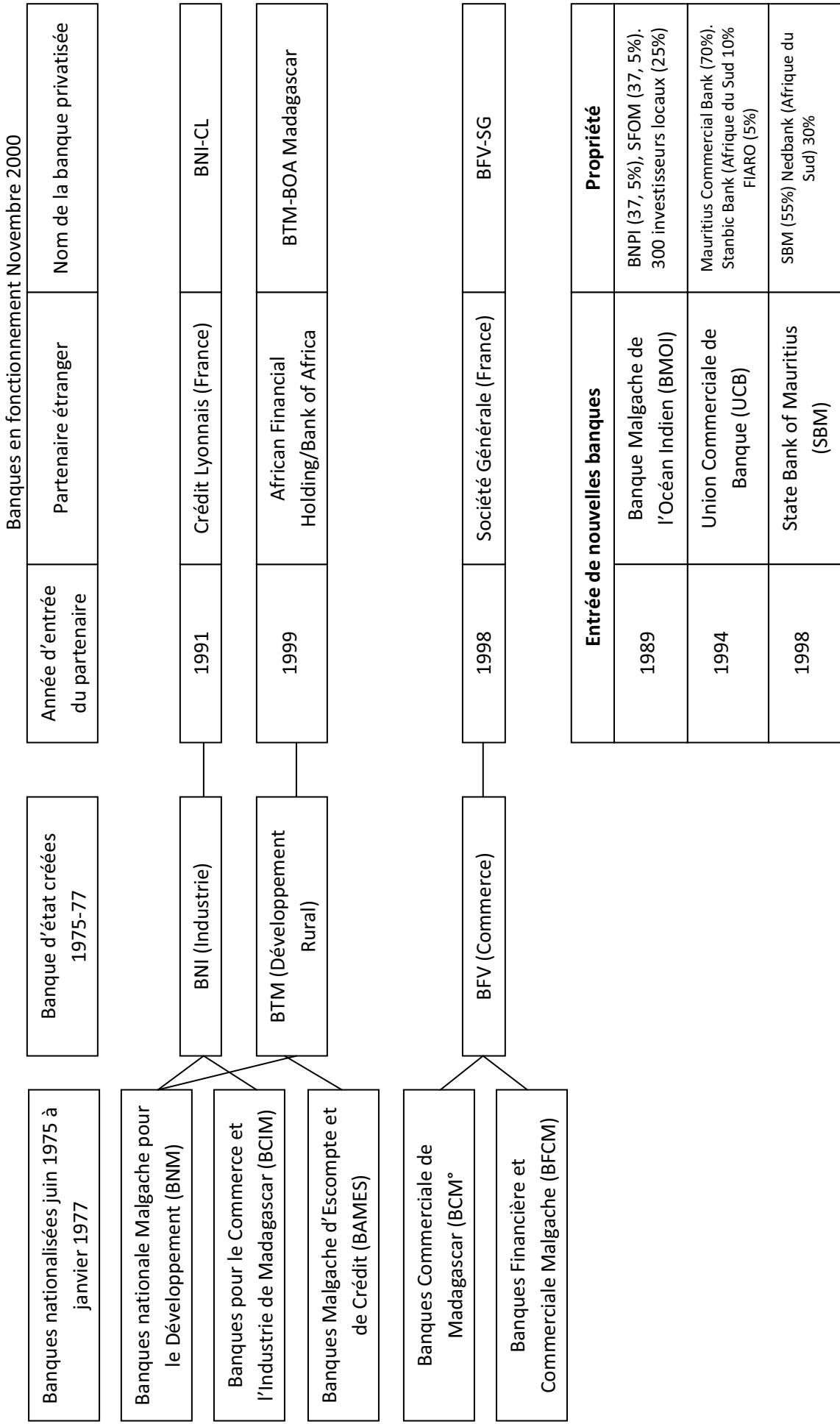
[http://microfinancement.cirad.fr/fr/syntheses/docs/CERUDEB\\_final-04.htm](http://microfinancement.cirad.fr/fr/syntheses/docs/CERUDEB_final-04.htm)

<http://www.inter-reseaux.org/themes/financement/RTF/CECAM.rtf>

[http://www.mip.org/pdfs/mbp/technical\\_note-6.pdf](http://www.mip.org/pdfs/mbp/technical_note-6.pdf)

## Annexe I

### BANQUES COMMERCIALES À MADAGASCAR, 1975 à 2000



## Annexe II

# LA NATURE DE TRANSACTION QUE DOIT SUPPORTER LES DEMANDEURS DE CREDIT

	<b>Nature de l'opération</b>	<b>Coûts financiers</b>	<b>Coûts de transactions</b>
Phase 1	Information		Frais totaux de déplacement. Temps nécessaire
Phase 2	Introduction d'une demande de crédit	Frais d'introduction	Frais totaux de déplacement. Temps nécessaire. Frais de documentation. Frais de courtoisie (Pot de vin jusqu'à la coutume).
Phase 3	Obtention du crédit et déboursement	Taux d'intérêt	Frais totaux de déplacement. Temps nécessaire. Frais de courtoisie.

## Annexe III

# LISTE DES TABLEAUX ET DES GRAPHIQUES

### TABLEAUX :

Tableau 01	Répartition par âge et par province de la population malgache.	08
Tableau 02	Effectif de la population rurale	09
Tableau 03	Repère géographique	09
Tableau 04	Poids des secteurs dans le PIB	11
Tableau 05	Commerce spécial d'exportation enregistré par Madagascar. (Valeur FOB)	12
Tableau 06	Indicateurs agriculture et élevage	28
Tableau 07	Tableau prévisionnel des réalisations des objectifs du MAP	29
Tableau 08	Variation annuelle en % du ratio du budget du MAEP	30
Tableau 09	Budget d'investissement- exercice budgétaire 2006.	31
Tableau 10	Répartition et évolution sectorielle du PIP 2004 à 2006 (en %)	32
Tableau 11	Répartition des crédits selon leur fonctionnement	37
Tableau 12	Augmentation en moyenne de niveau de vie des emprunteurs	37
Tableau 13	Pourcentage de population selon le niveau de vie qui n'arrivent pas à réaliser leurs activités sans le crédit	38

### GRAPHE :

Graphe 01	Evolution des exportations des produits agricoles de 2001 à 2005	12
-----------	--	----